19ème. ANNÉE. SOREL, (PROVINCE DE QUEBEC,) MARDI, 4 AVRIL 1876. No. 95.

La Gazette de Sorel

Journal Semi-Quotidien Politique, Commercial, Agricole et Litteraire.

Port Payé par l'Editeur.

REDIGE PAR UN COMITE DE COLLABORATEURS, PUBLIE DANS LES INTERETS DU DISTICT DE RICHELIEU. Jos. CHENEVERT, Imprimeur.

MANUFACTURE

DE

PORTES,

CHASSIS, JALOUSIES

ET

MOULURES

ainsi que des *Ornements* d'architecture de toutes sortes.

PRIX TRÈS-RÉDUITS.

On n'emploie que le bois sec.

OFFICE ET MANUFACTURE :

PETITE RUE DU GAZ.

En face des Magasins de M. Kittson,

SOREL.

P. THERIAULT,

Architecte et Entrepreneur.

21 Mars 1876.—6m.

A louer ou a vendre.

Cette magnifique maison en brique à deux étages avec hangard, écurie, glacière, etc, aujourd'hui occupée par le Capt. Laforce, sur la rue Queen.

S'adresser sur les lieux au

CAPT. LAFORCE.

Sorel mars 1876.

Grande Réduction

AU MAGASIN DE

CYRILLE MONGEON.

Un Stock de Marchandises sèches valant $37,670 est offert en vente au public tant de la ville que de la campagne et en particulier aux marchands de la campagne qui trouveront ici un assortiment complet de

TWEEDS, DRAPS,

COTONS, CHAPEAUX Etc.,

et beaucoup d'autres articles trop longs à énumérer.

Il tient aussi un grand assortiment de Hardes faites et un tailleur attaché à l'établissement qui remplira les ordres laissés au magasin.

Il assure au public qu'une réduction de vingt cinq par cent sera faite sur le prix de l'année dernière.

AVIS AUX BATELIERS,

Que cinq mille aunes de Toile du pays seront vendues d'ici au premier Mai.

Toutes personnes endettées au Magasin voudront bien venir payer de suite sans autre avis.

ALLEZ-VOIR CHEZ

C. MONGEON.

En face de la partie centrale du Marché,

SOREL.

Ceux qui auront besoin de Machines à Coudre, trouveront les célèbres Machines *Singer, Family, Climax* et *Circular Shuttle.*

Conditions faciles, payables à la semaine.

Sorel, 17 Mars 1876.

Automne de 1875.

—oOo—

DAVID FINLAY,

MARCHAND-TAILLEUR,

ET MARCHAND DE MARCHANDISES SECHES,

A le plaisir d'annoncer à ses pratiques et au public en général, que son assortiment d'automne est maintenant au complet, et comprend, entr'autres articles dont l'énumération serait trop longue, les suivants

Des Tweeds de la meilleure qualité et des patrons les plus nouveaux,

Etoffes à Capot,

Casimirs Noirs,

Draps Noirs,

Des Draps de Castor et Pilot bleus, Noirs, Bruns, et Gris.

Une modiste des plus habiles est à la disposition des acheteurs, pour les chapeaux

Tous les ordres recevront une attention spéciale et seront exécutés promptement.

Venez rendre visite à ce magasin avant d'aller ailleurs, et vous vous convaincrez qu'il ne peut y avoir de meilleur assortiment que celui de

DAVID FINLAY,

No. 12, Rue du Roi,

SOREL.

Sorel, 3 avril 1875

ASSUREZ-VOUS

A LA

STADACONA

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE ET CONTRE L'INCENDIE.

DIRECTION DE MONTREAL :

Thomas Workman, Ecr. — Thomas Tiffin, Ecr.
Maurice Cuvillier, Ecr. — Amable Jodoin, Ecr.
Geo. D. Ferrier, Ecr.

UNE COMPAGNIE NATIONALE

BUREAU PRINCIPAL, QUEBEC.

SUCCURSALE :

13 PLACE D'ARMES

C. O. PERRAULT, Sec. & Gérant, MONTREAL

District de Montréal.

JOSEPH ARTIER,

Agent a Sorel.

Pour les Comtés de Richelieu Berthier et Yamaska.

BUREAU :—No .10, Rue Augusta, Place du Marché,

Sorel 20 Mars, 1875.—ua.

LISTES DES VETERANS DE 1812-15 DU COMTÉ DE RICHELIEU QUI ONT FAIT APPLICATION POUR LA PENSION VOTEE PAR LE PARLEMENT EN 1875.

Nombre	Nom du milicien	Age en 1875	Résidence	Application faite par l'entremise de	Grade	Payé	Pas Payé	Remarques.
1	Allaire Chris.	80	St. Ours,	.....	Soldat	$20 00		
2	Amelote Joseph	79	do	Lt. Col. D'Orsonnens	do	20.00		
3	Armstrong John B.	81	Sorel,	M. Mathieu	Batelier		Désapprouvé	Pas enrôlé,
4	Arseneau Jean	90	St. Ours,	.....	Soldat	20.00		
5	Beaudreau dit Graveline Ls.	86	St. Roch,	Rév. P. Larochelle	do	20.00		
6	Bordier Joseph	78	Ste Victoire,	G. I. Barthe	Sergent	20.00		
7	Boivin Paul	83	St. Ours,	G. I. Barthe	Soldat	20.00		
8	Bussière Joseph	86	Sorel,	.....	do	20.00		
9	Cantara Jean-Bte.	85	do	G I. Barthe	Sergent	20.00		
10	Carrier Joseph	79	St. Pierre,	Hon. J.-Bte Guévremont	Soldat			
11	Charbonneau André	82	St. Ours,	G. I. Barthe	do	20.00		Service pas prouvé,
12	Carrier Joseph	80	Sorel,	Hon A. H. Paquêt	do	20.00		
13	Chapdelaine dit Beaulac A.	83	St. Roch,	Rév. P. Larochelle	do	20 00		
14	Charbonneau Pierre	.....	St. Ours,	.....	do	20.00		
15	Chapdelaine dit Larivière A.	.....	St. Marcel,	.....	do	20.00		
16	Cournoyer Paul	87	Sorel,	.....	do			
17	Cournoyer Joseph	80	do	.....	do	20.00		Mort,
18	Cournoyer Claude	80	do	G I. Barthe	do	20.00		
19	Cournoyer Prisque	84	do	.....	do	20.00		
20	Crépeau Alexis	88	do	G. I. Barthe	do			Mort,
21	Daigle François	83	St. Roch,	A. Lusignan	do			Mort,
22	Dalpé dit Pariseau Ant.	83	St. Marcel,	.....	do	20.00		
23	Désorcy dit Lancourt Al.	78	Ste Victoire,	.....	do	20.00		
24	Dallaire Guillaume	80	St. Denis,	.....	do	20.00		
25	Dufault Etienne	79	Ste Victoire,	.....	do	20.00		
26	Dufault Paul	88	do	.....	do	20.00		
27	Dussault Joseph	82	St. Marcel,	.....	do		Pas payé	Le montant voté étant épuisé,
28	Etier Jacques	85	Ste Victoire,	.....	do	20.00		
29	Faneuf Louis	81	St. Ours,	.....	do	20.00		
30	Fredette Athanase	84	do	.....	Sergent	20.00		
31	Gauthier J Bte.	80	Sorel,	J. G. Crebassa	Soldat	20.00		
32	Gagnon J. Bte.	80	St. Marcel,	.....	do	20.00		
33	Gaudebout Ambroise	81	St. Ours,	G. I. Barthe	do	20.00		
34	Girouard Louis	81	do	.....	do	20.00		
35	Harpin André	80	St. Aimé,	.....	do	20.00		
36	Hebert Jean-Bte.	86	St. Roch,	Rev. P. Larochelle	do	20.00		
37	Hughes John	82	St. Ours,	G. I. Barthe	do		Désapprouvé	Pour avoir servi dans les troupes impériales,
38	Joly Antoine	89	Sorel,	G. I. Barthe	do	20.00		
39	Lamère Pierre	79	do	.....	do	20.00		
40	Lamoureux Joseph	83	do	.....	do			Mort,
41	Lavallée Augustin	76	Ste Victoire,	G. I. Barthe	do	20.00		
42	Lagassé Alexandre	91	Sorel,	J. G. Crebassa	Sergent	20.00		
43	Lavallée Pierre	81	do	.....	Soldat	20.00		
44	Lavallée Pierre	79	Ste Victoire,	Rév. Durocher	do	20.00		
45	Labossière J. B.	.....	St Ours,	.....	do	20.00		
46	Lefort J B.	81	Ste Victoire,	.....	do	20.00		
47	Leith Alexander	84	Sorel,	Geo. Ross	Sergent	20.00		
48	Leboeuf Julien	83	St. Ours,	G. I Barthe	Soldat	20.00		
49	Leblanc Bazile	82	St Robert,	.....	do	20.00		
50	Lussier Jerôme	85	St. Aimé,	G. I Barthe	do	20.00		
51	Mainville dit Deschênes J.B.	83	Sorel,	.....	do	20.00		
52	Mathieu Joseph	83	Ste Victoire,	M. Mathieu	Sergent	20 00		
53	Millette Claude	90	do	M Mathieu	do	20.00		
54	Nelson Alphry	84	do	J. G. Crebassa	Soldat	20 00		
55	Paul Pascal Louison	78	Sorel,	G. I. Barthe	do	20 00		
56	Peltier Jean-Bte.	91	do	.....	Caporal	20.00		
57	Péloquin dit Crédit Ant.	73	do	C. Gill	.....		Désapprouvé	Pas écrêté,
58	Pichette dit Dupré Frs.	79	St. Roch,	Rév. Larochelle	Soldat	20.00		
59	Plass John Fred.	81	Sorel,	.....	Caporal	20.00		
60	Pontbriand Jean	80	do	G. I. Barthe	Soldat	20.00		
61	Rowse Henry	80	St. Roch,	G. I. Barthe	do	20 00		
62	Robidou Régis	82	St. Marcel,	.....	do	20 00		
63	St. Godard Pierre	.....	St. Ours,	.....	do	20.00		
64	St Jean J.-Bte. Crevier	80	Sorel,	.....	do	20 00		
65	Terrien Benjamin	81	do	J. G. Crebassa	do	20.00		
66	Thibault Frs.	81	do	.....	Soldat	20.00		
67	Vilandré Barthélemy	.....	do	.....	.....		Pas payé	Service pas prouvé.

AUTRES COMTÉS.

Ne disposant pas d'un espace suffisant pour les listes des vétérans d'autres comtés voisins, nous en donnons au moins l'aperçu suivant :

Comté d'Yamaska ; il y en a eu 40, dont 35 payés, 5 pas payés, 5 morts.
Comté de Berthier ; il y en a eu 43, dont 36 payés, 7 pas payés, 4 morts, 3 désapprouvés.
Comté de Maskinongé ; il y en a eu 33 dont 6 pas payés, 3 morts, 1 désapprouvé, 2 pas payés faute d'argent.

AUX FEMMES DE MENAGE.

Manière de tabler le linge et de le préparer pour le repassage.

Les draps doivent être étirés dans le sens de l'ourlet et repliés par la lisière ; on étire aussi les serviettes, mais on les plie *en trois* par l'ourlet et dans le sens de la lisière. Tout le linge doit être plié à l'envers. Pour l'empiler, on ne le plie pas entièrement, comme il doit l'être pour être rangé dans les armoires. On le met sur une table, et on le charge de poids posés sur une planche. C'est ce qu'on nomme *tabler.* On le laisse ainsi de dix à quinze heures ; après quoi, sans le déplier, on l'étend de nouveau pour achever de le faire sécher ; il est aussi ferme et aussi lisse que s'il avait été repassé.

Lorsqu'on veut repasser le linge, il faut quelques heures à l'avance, le retourner à l'*endroit*, le secouer, le dérider et le *tabler* comme je viens de vous le dire ; l'arroser, pour que le fer chaud ait plus d'action sur lui ; puis l'empiler, pour que l'humidité pénètre partout également. S'il n'est pas mouillé et *tablé* avec soin, il est plus difficile à repasser, et l'ouvrière emploie beaucoup de temps à chaque pièce pour la détirer et la mouiller, pendant que les fers chauffent inutilement.

Chaque espèce de linge doit être classée avant le repassage, afin qu'il soit possible de repasser, à la suite l'une de l'autre, toutes les pièces d'une même espèce La main s'accoutume à chaque genre de travail, qui en est très-accéléré.

Œufs au beurre noir.

Mettez du beurre dans la poêle, une bonne quantité, et lorsqu'il commence à noircir, ce que l'on reconnaît en en prenant un peu avec une cuiller d'argent ou de fer étamé, cassez les œfs un à un et les placez avec soin dans le beurre à côté les uns des autres ; salez et poivrez. Lorsque les œufs sont cuits sans être durs, videz-les, avec le beurre dans lequel ils ont cuit, dans un plat, au fond duquel on a mis une ou deux cuillerées de vinaigre.

Pour guérir le mal de dents.

Ecrasez bien fin de l'alun et du sel en égale quantité. Si la dent est creuse ou percée, on applique ce mélange dans le creux de la dent avec un petit morceau de ouate, par exemple, après l'avoir maillé et posé sur le sel et l'alun pulvérisés. Ce remède est infaillible, suivant un de nos correspondants qui nous l'a communiqué après en avoir expérimenté par lui-même les heureux effets. Dans tous les cas, c'est un moyen de guérir à bon marché et sans grand soin.

Emploi préparé à la gomme arabique.

Prenez deux onces de belle gomme arabique, réduisez-là en poudre que vous déposerez dans un pot et sur lequel vous jetterez une chopine d'eau bouillante, couvrez le pot et laissez ainsi douze heures, après quoi, vous mettrez le liquide dans une bouteille que vous aurez le soin de bien boucher. Une cuillérée de ce liquide par chopine d'emploi suffit pour donner au linge toute la beauté du linge neuf, particulièrement pour les collets et les devants de chemises.

Désinfectant.

Dans un temps de maladie, il est prudent de se servir de désinfectants ; le suivant est très-recommandable :

Prenez 3 livres de vitriole vert ou couperose, et dissolvez-le dans un seau d'eau bouillante, servez vous de ce mélange, soit pour les lieux, les vases de nuit et même pour laver la chambre où un mort aura été exposé.

Aux Cultivateurs.

MANIERE DE FAIRE LE SUCRE D'ERABE.

Comme le temps de la fabrication du sucre d'érable approche, il ne sera peut être pas hors de propos de soumettre à vos lecteurs la manière dont je fais mon sucre, afin de provoquer la discussion sur ce sujet important, et d'engager les personnes plus competentes que moi à publier leurs observations ; le tout pour mon propre profit et pour celui du public.

Manière d'entailler les érables, et des différentes espèces de coulisses. — On entaille les érables, soit à la coulisse de fer, ou au chalumeau en bois, ou en tôle, etc.

Après avoir essayé la coulisse en bois, le chalumeau, et la coulisse en fer, j'en suis venu à la conclusion que cette dernière est préférable. La coulisse en bois a pour effet de faire sécher une grande proportion du bois entaillé, et a le défaut de perdre beaucoup d'eau. La coupe de la coulisse en bois doit être assez profonde pour pénétrer dans l'*eau belle* ; ce qui a pour effet d'empêcher l'eau de couler aussi longtemps que lorsqu'on emploie la manière indiquée plus bas ; en effet, la partie du bois qui se trouve entre la coulisse et l'entaille vient bientôt à se dessécher par l'effet de la gelée, et, sur la fin des sucres, la sève se trouve arrêtée dans son essort, pour joindre la coupe ou l'entaille.

Le chalumeau fait gâter l'arbre, parce que l'entaille ne se guérit qu'imparfaitement ; et d'ailleurs, il est difficile de rafraichir, avec cette manière d'entailler.

C'est donc la goudrelle en fer ou en feuillard, ou en ferblanc fort, qui a la préférence. J'ai essayé différentes sortes de coulisses: j'ai employé la tôle de Russie, le ferblanc, et le feuillard ; j'aurais donné la préférence au ferblanc sans l'inconvénient qu'il a de céder sous l'action du marteau, et quelquefois, de se voir dans l'écorce de l'arbre. La tôle ordinaire a le même inconvénient que le ferblanc. J'ai donc donné la préference à la tôle de Russie et au feuillard.

Manière de faire la coulisse en feuillard.—Il faut que le métal employé ait une demi ligne d'épaisseur ; que la goudrelle que l'on veut fabriquer soit taillée sur le travers du feuillard ; car, si on taille sur le sens de la longueur, le feuillard se fendille, quand on arrondit la goudrelle.

Pour empêcher la rouille à laquelle est sujet le feuillard, on met les coulisses, quand elles sont confectionnées, dans un vase d'eau bouillante, dans laquelle on a fait dissoudre un peu de suif et de graisse.

Après avoir essayé des coulisses de différentes largeurs, j'en suis venu à la conclusion que celles d'un pouce et demi de largeur sont suffisantes et préférables, parce qu'on doit avoir pour but de ménager le bois autant que possible, et de ne pas faire d'entailles inutiles. Quant à la manière d'entailler, je donne la préférence à l'entaille à la hache, parce que la blessure de l'arbre est moins profonde, et se guérit plus vite que celle faite avec un tarière ou à la gouge.

C'est la chaudière qu'on emploie le plus généralement pour recevoir l'eau. Cette chaudière doit être longue et étroite, de manière à présenter peu l'ouverture à la pluie ou à la neige, et doit contenir environ un gallon d'eau ; plus petites, elles ont l'inconvénient de se remplir trop vite, et l'on perd de l'eau. Elles doivent être légèrement evasées, afin qu'on puisse les mettre l'une dans l'autre. Ce qui en rend le transport plus facile.

Appareil pour faire réduire l'eau d'érable, et manière de la faire réduire.—J'ai une fournaise construite de la manière suivante, elle a dix pieds de long sur cinq pieds de largeur, et est divisée en deux compartiments pour le feu. Deux feux communiquent à la même cheminée. Les compartiments pour le feu ont chacun dix-huit pouces de largeur sur une hauteur de vingt à vingt-deux pouces sous le premier plat, et six pouces sous le second plat : des pierres étant placées au fond du fourneau en dessous du second plat, pour en conserver la chaleur.

Cette fournaise est en brique sur une fondation en pierre. Les ouvertures des deux [illegible] sont munies de portes en tôle, semblables à celles d'un poêle.

Quatre plats ou lèchefrites couvrent toute la surface de la fournaise, supportés sur la brique de chaque côté, et sur les barres de fer plat, à chaque bout.

Les portes des fourneaux sont placées à une distance d'environ un pied du premier plat de manière à former une tête au fourneau pour le rendre plus solide par l'epaisseur du mur dans cette partie.

Les plats ont quatre pieds de long sur deux pieds de largeur, et sept pouces de hauteur. Deux sont en cuivre rouge étamé, et les deux autres en tôle de Russie. Ils peuvent contenir et bouillir 140 gallons d'eau, et sont suffisants pour fournir une sucrerie de 15 à 1600 chaudières. Dans l'espace de quinze à dix-huit heures, ils reduisent en sirop la quantité de dix cents gallons d'eau d'érable, et cela avec un tiers du bois qu'il faudrait brûler pour réduire la même quantité d'eau, dans des chaudrons à sucre ordinaires, et en la moitié moins de temps : ce qui forme les deux tiers de bois d'épargné et la moitié du temps de gagné. Sans compter qu'on y gagne encore sur la qualité du sucre et du sirop.

J'observerai qu'on doit préférer, comme matière pour confectionner les lèchefrites, le cuivre rouge étamé et la tôle de Russie à toute autre matière. Je crois cependant que le ferblanc pourrait aussi être employé avec un bon résultat. J'ai vu chez M. Paguelo à St. Hyacinthe, du ferblanc importé expressément pour la confection des lèchefrites ou bouilloires à sucrerie, qui doit offrir le même avantage que le cuivre étamé.

Après avoir essayé les vases en fer et en cuivre pour finir le sucre, je n'en ai pas été satisfait ; ce serait avec plaisir que je verrais quelques-uns de vos lecteurs nous donner un procédé certain pour faire le sucre avec succès.

Je m'abstiens d'entrer dans d'autres détails connus de tout le monde, relativement à la manière de couler l'eau et le sirop.

LES ÉLECTIONS SONT FINIES !

Le *Gaulois* n'est pas content ; voici pourquoi :

Voilà déjà le *Rappel* qui demande qu'on donne à une rue de Paris le nom de rue du Vingt Février.

Rue du Quatre-Septembre ; rue du Vingt-neuf Juillet ; rue du Vingt-Février ! En bonne justice, il n'y a pas de raison pour qu'on s'en tienne là. On demandera bientôt des rues pour les autres dates républicaines, et Dieu sait si l'histoire de la République en fourmille. Puis, pour s'y reconnaître, il faudra ajouter l'année.

Si on veut faire de Paris un almanach, il faut le dire.

* * *

Le *Charivari* se demande ce que M. Baragnon (Numa) est devenu dans la bagarre électorale :

Je cherche, dit-il, ce petit homme rond, tout bouffi de son importance, qui donnait si bien l'idée de la grenouille en train de se faire aussi grosse que le bœuf.....je cherche et je ne le vois plus.

On disait pourtant qu'à force de s'agiter des pieds et des mains, il avait fini par persuader à quelques légitimistes de souteur sa lourde personne dans le Gard.

Dans la direction d'Uzès je regarde et je ne vois rien.

Attendez donc ; je regarde en haut, c'est sur le carreau qu'il faut chercher

Quoi ! cette masse informe qui gît par terre, flasque, inerte, pareille à une baudruche dégonflée, serait-ce M. Baragnon ?.....Lui-même.

Quel aplatissement !

C'estce monsieur qui, aux beaux jours du 24 mai, prenait sa grosse voix pour dire :

—Il faut que la France marche !
La France aura mal compris.
Elle lui aura marché dessus.

***

Une émeute !. —L'émeute du 22 février... mais connaissez vous l'émeute du 22 février ? demande le *XIXe Siècle*. Non, je vois que vous ne connaissez pas l'émeute du 22. C'est bien singulier, voilà cinq ou six personnes auxquelles je parle de l'émeute du 22, et auxquelles l'émeute du 22 est absolument inconnue. Tout passe inaperçu dans ce grand Paris. Et cependant les faits sont patents. Une émeute a eu lieu le 22 février, à midi précis, place Saint-Augustin, et une émeute épouvantable, une émeute telle "qu'on se serait cru aux plus mauvais jours de 1848, de 1870 et de 1871." Voulez vous des détails ? Affreux détails ! C'est un journal très au courant de tous les faits parisiens qui nous les donne :

"Le 22, à midi, dans le huitième arrondissement, place Saint-Augustin, on se serait cru aux plus mauvais jours de 1848, de 1870 et de 1871.

"Une bande d'individus—75 à 80—drapeau en tête, cocarde au côté, parcouraient la place et la rue d'Astorg en hurlant la *Marseillaise*.

"*La bande se dirigeait vers l'Elysée.* Elle a parcouru le faubourg Saint-Honoré. Ses cris et ses chants sont demeurés sans échos, heureusement."

Voilà ce qui s'est passé. Si ce n'est pas à faire frémir, je me fais orléaniste...pour qu'il y en ait un en France.

Mais, en copiant l'information du *Gaulois*, un doute me vient qui arrête le cours de mon indignation. Ces émeutiers ne seraient-ils pas tout simplement des conscrits ? Drapeaux, cocardes, *Marseillaise*... mais moi aussi, je les ai vus et entendus, rue d'Astorg. Les braves garçons ! En voilà qui n'avaient pas l'air de se douter qu'ils fussent des pétroleurs ! Et pourtant toutes les bonnes gens de province, ouvrant leur *Gaulois*, vont sentir leurs cheveux se dresser sur leurs têtes et le sol trembler sous leurs pieds. Faut il que certains nouvellistes aient bonne envie de faire trembler les gens ! Après tout, il se peut que le *Gaulois* se soit trompé véritablement. Le Pirée fut pris pour un homme, et, quand on prend l'empire pour un port, on peut bien prendre des conscrits pour des communards.

AVIS AU COMMERCE FRANÇAIS.

Messieurs Couailhac et Mahler, 16, Rue de la Grange Batelière Paris, sont nos seuls agents pour Paris et la France. Ils sont exclusivement autorisés à recevoir les abonnements et les annonces pour G. I Barthe, Ed. propriétaire de la *Gazette de Sorel*.

La Gazette de Sorel,

MARDI, 4 AVRIL 1876.

REVUE PARLEMENTAIRE.

(*Séance de jeudi.*)

La séance de l'après-midi a toute été occupée par la lecture de divers rapports, bills, etc. A celle du soir, la Chambre allait se former en comité des subsides, lorsque M. Colby a présenté sa motion demandant une réduction de 7½ par cent sur les droits de douane sur le pétrole. Il parla longuement sur le sujet, et fut suivi de plusieurs orateurs qui se prononcèrent presque tous contre la motion, un seul étant pour. Puis le vote fut pris, et la motion rejetée sur la division qu'on verra plus bas. Dans le cours de la discussion, il a été entendu que plusieurs membres étaient opposés à la motion Colby, plutôt sur le chef qu'elle était hors de propos et qu'elle n'aurait d'autre effet que de réveiller tous les vieux débats sur la protection et le libre-échange, et que d'autres députés, bien qu'en faveur de la motion Colby au fond, voteraient contre sur la promesse donnée par le Ministre des Finances que le Gouvernement donnerait son attention à l'affaire en question dans un meilleur temps. Voici le résultat du vote :

Pour :—Messrs. Appleby, Aylmer, Baby. Béchard, Benoit, Bertram, Blanchet, Bourassa, Brooks, Cameron (Victoria), Caron, Cimon, Colby, Coupal, Currier, Cuthbert, Daoust, Desjardins, Domville, Donohue, Dugas, Farrow, Ferguson, Fiset, Gaudet, Gill, Greenway, Harwood, Hurteau, Jones (Leeds), Langevin, Lanthier, Little, McDonald (Cape Breton), McKay (Colchester), McCallum, McQuade, Masson, Ouimet, Pettes, Pinsonneault, Plumb, Robinson, Robitaille, Rochester, Rouleau, Scriver, Skinner, Stephenson, Thompson (Cariboo), Tupper, Wallace (Norfolk), White (Hasting), White (Renfrew), Wright (Ottawa), Wright (Pontiac).—Total, 60.

Contre : — Messrs. Archibald, Bain, Bannatyne, Barthe, Bernier, Bigger, Blackburn, Blain, Blake, Borden, Borron, Bowell, Bowman, Boyer, Brown, Buell, Burk, Burpee (St. John), Burpee (Sunbury), Cameron (Ontario), Carmichael, Cartwright, Casey, Casgrain, Cauchon, Cheval, Christie, Church, Cockburn, Coffin, Cook, Cunningham, Davies, DeCosmos, Delorme, De St. Georges, Deveber, Dewdney, Dymond, Ferris, Fleming, Flynn, Forbes, Fraser, Fréchette, Galbraith, Gibson, Gillies, Gillmor, Gordon, Goudge, Hagar, Hall, Higginbotham, Holton, Horton, Irving, Jetté, Jones (Halifax), Kerr, Kirk, Kirkpatrick, Laflamme, Laird, Lajoie, Langlois, Laurier, Macdonald (Cornwall), Macdonald (Toronto), MacDonnell (Inverness), McDougall (Elgin), McDougall (Renfrew), McKay (Cape Breton), Mackenzie, McMillan, McCraney, McGregor, McIntyre, McIsaac, McLeod, McNab, Metcalf, Mills, Norris, Olivier, Paterson, Pelletier, Perry, Pickard, Platt, Pouliot, Power, Poser, Roy, Richard, Roscoe, Ross (Durham), Ross (Middlesex), Ross (Prince Edward), Ryan, Rymal, Scatcherd, Sinclair, Smith (Peel), Smith (Selkirk), Snider, Stirton, St. Jean, Taschereau, Thibaudeau, Thomson (Welland), Tremaine, Trow, Vail, Wallace (Albert), Wood, Workman, Yeo, Young. — Total, 120.

M. Cimon a ensuite, soulevé une question fort importante et dont le député pour Richelieu s'est déjà occupé, à savoir la manière dont notre Province était servie dans la distribution des deniers publics. M. Cimon fit un long discours où il blâma le Gouvernement actuel à ce sujet.

M. Barthe s'est alors levé et a fait un assez long discours dont voici l'analyse :

Les idées exprimées par l'orateur qui m'a précédé ne sont pas nouvelles. Le mal dont il s'agit existait sous l'ancienne administration et le Gouvernement d'aujourd'hui n'a pu encore le détruire dans tous ses détails. Je crois que c'est là le plus grand reproche qu'on puisse faire au ministère actuel. Le peuple de cette Province a les yeux ouverts sur cette question ; on comprend maintenant que, puisque nous payons un fort contingent au revenu du pays, nous avons droit à la même justice que les autres Provinces. Je sais parfaitement que la tâche du Gouvernement en est une excessivement difficile. Les districts ruraux se montrent peu exigeants, mais au moins, chaque fois qu'ils demandent quelque chose de juste, le Gouvernement devrait prêter son attention à leurs demandes. Il n'y a pas actuellement de motion sur le tapis, mais je voterais de tout cœur dans le sens des idées que j'énonce, ce qui ne serait pas un vote de non confiance. Certes, la Province n'a pas besoin de quelque chose qui fût injuste ; mais j'aime à dire que, si une égale justice n'est pas accordée à tous, l'existence de la Confédération est en danger.

M. Gaudet parla ensuite sur le même sujet, après quoi la Chambre se forma en comité des subsides et vota quelques items, entre autres, celui de $1,600,000 pour le Canal Lachine et celui de $60,000 pour d'autres canaux du St. Laurent. Et la Chambre s'est ajournée à 2.35 a. m.

Séance de vendredi.

Cette séance a presque tout été occupée par la longue discussion sur la motion de non confiance proposée par M. Bowell au sujet des rails d'acier dont les journaux conservateurs ont tant parlé lors de l'élection de M. Workman à Montréal. Cette motion alléguait que le Gouvernement avait fait un mauvais marché lors de l'achat de ces rails, et qu'en outre la démarche ministérielle en passant un ordre en Conseil à cet effet était tout-à-fait inconstitutionnelle. M. McKenzie donna de longues explications sur les détails intimes de l'affaire et un grand nombre d'orateurs parlèrent pour ou contre la motion, qui fut enfin renvoyée sur la division suivante :

POUR—Messrs. Baby, Benoît, Blanchet, Brooks, Cameron (Victoria), Caron, Cimon, Colby, Costigan, Coupal, Currier, Cuthbert, Daoust, Desjardins, Domville, Dugas, Farrow, Ferguson, Fisher, Fraser, Gaudet, Gill, Haggart, Harwood, Hurteau, Jones (Leeds), Langevin, Lanthier, Little, Macdonald (Kingston), McDonald (Cape Breton) MacMillan, McCallum, McQuade, Masson, Monteith, Montplaisir, Orton, Palmer, Pinsonneault, Platt, Plumb, Pope, Robinson, Robitaille, Rochester, Rouleau, Thompson (Cariboo), Tupper, Wallace (Norfolk), White (Hastings), White (Renfrew) Wright (Pontiac).—Total, 54.

CONTRE :—Messrs, Appleby, Archibald, Aylmer, Bain, Bannatyne, Barthe, Béchard, Bernier, Bertram, Bigger, Blackburn, Blain, Blake, Borden, Borron, Bourassa, Bowman, Boyer, Brown, Buell, Bunster, Burk, Burpee (St. John), Burpee (Sunbury), Carmichael, Cartwright, Casey, Casgrain, Cauchon, Charlton, Cheval, Christie, Church, Cockburn, Coffin, Cook, Cunningham, Davies, DeCosmos, Delorme, De St. Georges, Deveber, Dewdney, Dymond, Ferris, Fiset, Fleming, Flynn, Forbes, Galbraith, Gibson, Gillies, Gilmor, Gordon, Goudge, Hagar, Hall, Higginbotham, Holton, Horton, Huntington, Irving, Jette, Kerr, Killam, Kirk, Laflamme, Laird, Lajoie, Langlois, Macdonald, (Cornwall) Macdonald (Toronto), MacDonnell (Inverness), McDougall (Elgin), McDougall (Renfrew), McKay (Cape Breton), Mackenzie, McCraney, McGregor, McIntyre, McIsaac, McNab, Metcalf, Mills Norris, Oliver, Paterson, Pelletier, Pettes, Pickard, Pouliot, Power, Poser, Ray, Richard, Roscoe, Ross (Durham), Ross, (Middlesex), Ryan, Scatcherd, Schultz, Scriver, Shibley, Sinclair, Skinner, Smith, (Peel), Smith (Selkirk), Snider, Stirton, St. Jean, Taschereau, Thibaudeau, Thompson, (Welland), Tremaine, Trow, Vail, Wallace (Albert), Wood, Workman, Yeo, Young.—Total, 124.

Puis la Chambre s'est formée en comité des subsides et, s'étant présenté l'item de $2,810,000 pour le Pacifique, M. McKenzie a donné de longs détails à ce sujet. La Chambre s'est ajournée fort tard.

Politique, affaires, etc.

L'hon. M. de Boucherville, premier ministre provincial, et deux de ses collègues, doivent se rendre à Ottawa sous peu au sujet du transport des batisses des Jésuites au gouvernement local.

La nomination dans le comté de Mégantic est remise au 10 avril prochain.

On croit généralement à Ottawa que le Parlement va être prorogé jeudi.

Les ordres du jour de la Chambre des Communes pour jeudi contiennent une adresse concernant la construction d'une maison de douanes à Sorel.

Le "FOYER DOMESTIQUE," tel est le titre d'une nouvelle publication mensuelle publiée à Ottawa.

Le *Foyer* est rédigé par un comité de collaborateurs parmi lesquels nous remarquons les noms de plusieurs messieurs déjà avantageusement connus du public littéraire.

Nous espérons que le public fera bon accueil à cette publication, et nous souhaitons au nouveau confrère le succès qu'il mérite.

Notre lettre Américaine.

Syracuse, N. Y., 30 Mars 1876.

Life and Death—Pensées d'un Exilé—Succession Larocque—Héritages ici et là—Stagnation des affaires.

LIFE AND DEATH.

What is the life of man ? A passing shade
Upon the changeful mirror of old time ;
A sere leaf, long ere autumn comes decayed ;
A plant or tree that scantily reaches prime ;
A dewdrop of the morning, gone ere noon ;
A meteor, expiring in its fall ;
A blade of grass that springs to wither soon,
A dying taper on a darksome pall ;
The foam upon the torrent's whirling wave ;
A bird that flutters on a drooping wing ;
A shadowy specter o'er an open grave ;
A morning glory's moments in the spring ;
A breaking bubble on a rushing stream ;
A sunset after storm, an erring angel's dream.

What is this death we fear ? The peaceful close
Of stormy life—of reckless passion's sway ;
The veil that mantles all our cares and woes ;
The heavenly ending of an earthly day ;
The crown of time well spent, the portal fair
Which opes the way to never ending joy ;
It sets the captive spirit free as air,
From all the fetters which on earth annoy.
What is the death ? The sleep the pilgrim takes
After much weary travail he has known,
And when e with renovated power he wakes,
His soul more mighty for its slumber grown ;
The glorious conquest over human ill ;
A spirit's joy which death can never kill.

Sous le titre "Life and Death," le *New-York Evening Post* publiait hier l'élégie qui précède, qui était lue avec avidité par tous ceux qui comme moi sont dégoutés de la vie ou ont des espérances mêlées d'inquiétudes, ou n'ont à déplorer que des malheurs ou des infortunes, se plaignant de la rigueur du sort, séparés que nous sommes les uns des autres par l'absence ou la mort. Où donc l'exilé Canadien, comme un autre Job, prend-il sa science de la nature, son expérience des choses humaines, sa lassitude de la vie, son suicide du désespoir, si ce n'est dans le trésor de nos misères et de nos larmes déjà accumulées dans l'abime d'un temps déjà vieux—mais que ce temps est court ! il se hâte et dévore ce qui n'est pas réel, immortel et divin. On peut bien dire que l'homme vit un jour sur la terre entre la mort et la douleur, rassasié de sa misère ; il tombe, on le cherche, il n'est plus et, comme l'a dit le grand penseur et célèbre écrivain Lamennais : "J'ai cru voir une ombre et entendre un soupir, c'était l'homme."

C'est bien ici le souffle de la colère divine. Tout est mystère, c'est le secret de Dieu, je me tais et j'adore, surtout pendant ce temps de pénitence, de jeûnes et de mortifications, et ne veux point arriver à des conclusions métaphysiques sur les misères de ma destinée ni sur les mystères de la Providence divine.

***

Le vent tourne aux successions, moins la mienne. L'autre jour, vous aviez dans le Haut Canada, à Hamilton je crois, une assemblée des plus extraordinaires. Il y avait là des gens de New-York et de la Nouvelle-Orléans, de San Francisco, d'Owen Sound, de Chicago, etc. Ces bonnes gens s'imaginaient être les héritiers de Lord Mar qui quitta l'Ecosse en 1745 et se réfugia au Canada pour sauver sa tête mise à prix par le gouvernement. Mar mourut en 1772 en laissant toute sa fortune à son fils ; ce fils mourut et le testament passa aux mains de l'aîné de ses enfants, qui partit pour l'Ecosse en 1840 pour réclamer sa fortune, mais qui malheureusement mourut en route à Montréal ou à Chicago. Depuis sa mort, le testament a été perdu.

Les héritiers dispersés sur le continent se sont donc assemblés et se sont consultés sur la question. On croit que l'héritage sera de $100,000,000.

Mais voici venir un héritage d'un demi million qui doit échoir à l'épouse de M. Larocque, qui tient restaurant dans la rue Craig à Montréal. M. et Madame Larocque sont arrivés à Syracuse ces jours derniers et ils ont déjà visité plusieurs de leurs parents qu'ils n'avaient jamais vus. Une prétendue cousine réclame l'héritage, mais il paraît que Mme Larocque seule a droit aux $500,000. Les reporters se sont empressés de s'approcher de l'héritière présomptive et de lui poser mille et une questions, comme des rapporteurs seuls savent les faire, avec cette galanterie et cette déférence de gens bien élevés et bien appris qui les distiguent toujours du commun des avocats, qui cherchent à embarrasser plus qu'à aider le développement des faits et de la pure vérité. Une courte prosopographie ou une description de l'extérieur de ces deux personnages dont les journaux canadiens et Yankees ont tant parlé dernièrement pourrait intéresser. M. Larocque a 32 ans à peu près. Il a les traits réguliers, le teint brun, le nez aquilin, les yeux grands et meditatifs, les cheveux noirs et bien peignés, la taille ordinaire fine et dégagée, le corps bien proportionné. Mise propre et recherchée même, type Napoléon III par la moustache, l'impériale et l'ensemble des traits. Mme Larocque née Landreville a un chic tout particulier et, quoique canadienne, on la prendrait pour une jeune créole de la Nouvelle-Orléans, ou une française du midi de la France—elle est arrivée à son 29ème printemps. A la voir sur la rue, on la prendrait pour une toute jeune fille ou une nouvelle mariée, car elle est très-recherchée dans sa parure. Elle cause bien et ne semble s'occuper que du sujet ou de l'objet qui l'intéresse tout particulièrement, c'est-à-dire de l'héritage du demi-million qui n'est pas encore emballé. Ils ont tous deux consulté quelques uns des principaux avocats de Syracuse qui les encouragent beaucoup. Mais ou est ce demi-million ? Voilà la grande question et voilà ce que tout le monde se demande. On dit que ce sont des propriétés ou immeubles de grande valeur et des dépots aux banques. Dans quelle partie de la ville et dans quelles banques ? Il y a 30 ans que Mme Landreville, la mère de Mme Larocque, est morte. Son oncle, mort aussi à peu près dans le même temps, aurait, dit-on, laissé un héritage. Ou est le testament ?

M. Larocque, qui a laissé ce matin, me disait avant son départ que son avocat, M. Loranger, M. P. P, serait ici la semaine prochaine dans le but de faire de plus amples découvertes en se guidant sur celles faites par les héritiers Landreville. Une fois l'affaire mise entre les mains du savant avocat, le résultat sera plus satisfaisant et les recherches plus fructueuses pour ceux qui réclament la possession de l'héritage en question.

***

Encore à propos d'héritage. Mme Veuve Creighton, d'Omaha, Neb., qui est une bonne et fervente catholique et qui vient d'hériter d'un million, a fait le don de la somme de $100,000 pour le support d'une école catholique à Omaha. Si tous les héritiers ou héritières de pareilles fortunes souvent inattendues étaient comme Mme C., ils pourraient, tout en faisant l'aumône de cette façon, être très-heureux dans ce monde et le devenir davantage dans l'autre !

***

L'on se plaint ici comme au Canada de la stagnation des affaires, de la dépression du commerce, de la ruine de tous les industries, du manque de confiance dans les Banques, des pertes énormes, des banqueroutes scandaleuses, de la misère enfin sous toutes ses formes. Le régime de la corruption qui a infecté tous les rouages de l'administration mettra du temps à être radicalement purifié. L'intérêt du parti républicain, de même que l'intérêt national, exige que des investigations approfondies soient portées dans toutes les branches du service public. Il n'y a pas un coin à épargner dans le nettoyage de cette écurie d'Augias.

***

ETATS-UNIS.

Du 30.

Un défalcataire hardi :—Une dépêche de Washington mande que Charles L. Lawrence, le défalcataire du revenu, extradé, espère échapper au châtiment en faisant des révélations qui mettraient dans l'embarras plusieurs de ses complices.

Gros incendie.—Une grande conflagration exerce ses ravages à Hoosick Fall, N.-Y. Un hôtel et plusieurs bâtisses ont été détruites par les flammes. On demande du secours de Troy.

Accident.—Un accident est arrivé ce matin sur le chemin de fer de Concord. Un train de fret a été renversé par un convoi de passagers. Trois personnes ont été sérieusement blessées.

(*Du 31.*)

Explosion.—Ce matin au moment où l'on chauffait l'engin du *Fletcher Mill* quatre chaudières firent explosion ; le bâtiment ou se trouvait ces chaudières fut démoli de fond en comble mais le bâtiment principal ne fut que légèrement endommagé. Deux hommes furent tués et plusieurs furent blessés. Les pertes son évaluées à $20,000.

Les Indiens.—Des nouvelles reçues de Fort Sill, mandent que les approvisionnements des indiens sont épuisés et que les autorités militaires de l'endroit ne peuvent leur en fournir ; en conséquence on redoute des troubles.

D'OUTRE MER.

Espagne.—Les autorités de Gibraltar ont relaxé les grandes-côtes récemment capturés par un navire marchand anglais.

Angleterre.—On dit que le bill des titres royaux ne rencontre aucunement les gouts du peuple anglais et va compromettre sérieusement le ministère Disraeli.

France.—La prochaine exposition universelle se fera en 1878.

Russie.—La rumeur du voyage de l'empereur de Russie est partiellement confirmée et le Czarowicht va être probablement investi de la régence et exercer les pleins pouvoirs du Czar.

France.—La chambre des députés a annulé une élection aujourd'hui par un vote de 223 contre 216. Le Sénat a approuvé unanimement la levée de l'état du siége.

Angleterre.—Le *Times* de ce matin dit qu'il espère que la ministère cessera d'insister pour que la Reine prenne le titre d'impératrice des Indes. Il ajoute que depuis le commencement de la cession le gouvernement a perdu beaucoup de son influence.

Nouvelles de Manitoba.

(*Du Mélis du 19 dernier.*)

—Nous avons eu jeudi, vendredi et samedi de la semaine dernière une tempête de neige avec accompagnement ordinaire de poudrerie.

—Un grand nombre d'attelages de chiens, plus ou moins pompeusement équipés, circulent dans les rues de Winnipeg.

—La St. Patrick a été dignement célébrée hier par nos concitoyens d'origine irlandaise. Il y a eu messe pontificale le matin à Ste. Marie, procession par les rues de Winnipeg, et le soir un concert splendide. La bande du collège de St. Boniface a prêté son concours à la fête ainsi que nos amateurs canadiens.

—Ceux qui, dans les autres Provinces, croient encore que nos hivers sont d'une rigueur à peine supportable, seront peut-être surpris d'apprendre que six maisons ont été érigées à St. Boniface depuis le mois de Décembre. Trois de ces maisons sont terminées et déjà occupées ; les autres doivent l'être bientôt.

Notes Locales.

SOMMAIRE de la 1ère. page : *Les vétérans de 1812–15, etc. ; Aux femmes de ménages ; Aux Cultivateurs ; Les élections sont finies.*

NOUS PUBLIONS sur notre 1ère. page d'aujourd'hui une liste complète des vétérans de 1812–15 du comté de Richelieu qui se sont fait connaître par leurs applications pour leur part du vote de $50.000 en 1875. Nous y ajoutons un aperçu de ceux des comtés voisins, et espérons que l'examen de ce travail aura un attrait plein d'actualité pour nos abonnés en général.

LE POISSON D'AVRIL n'a pas passé inaperçu à Sorel cette année. A part les mille et une petites mystifications auxquelles tout le monde s'est vu exposé dans l'intimité de la famille, nous avons été le témoin d'un des plus jolis *practical jokes* qui se puissent voir. Dans l'après-midi de samedi, on répandait par la ville une profusion de feuilles attirant à grands renforts l'attention sur le programme suivant :

Les Oiseaux Rares !

Le Prof. Bohnlingen,
d'Allemagne est arrivé hier soir à Sorel
et est à l'Hotel Piché,
Où il invite tout le monde à aller admirer
La famille heureuse,
collection de vingt-deux oiseaux-phénomènes
Dont plusieurs sont d'une espèce inconnue
au Canada. Ils chantent, dansent,
font la parade, etc., etc.

Programme.

Entrée.—Le Chœur des Tirititi.
1ère.—Quadrille dansé par les oiseaux.
2me.—Représentation du siège du Sébasto.
3me.—Danse sur la corde.
4me.—Solo par un vieux Perroquet.
5me.—Trapèze des Oiseaux.
6me.—L'Assassinat de Stokes.
7me.—L'Exercice du fusil par 15 Oiseaux.
8me.—Tour d'adresse d'un Oiseau bleu.
Et une foule d'autres petites Exibitions
les plus extraordinaires du genre.
Vous n'avez jamais rien vu de pareil.
Venez ! Venez !

Le soir, une foule assez considérable se pressait aux abords de l'Hôtel-Piché. Un des salons de cette établissement avait été dressé pour la circonstance. Le Prof. Bohnlingen, d'Allemagne, un grand gaillard dont l'accoutrement avait un fort cachet d'étrangeté, dont le nez était demesuré et la barbe forte, était tranquillement installé dans cet appartement, et se tenait dans un coin, près de sa cage d'oiseaux, sans doute, paraissant absorbé par la lecture d'un journal qu'il tenait dans ses mains la tête en bas et pas du tout inquiet du succès qu'il devait avoir ce soir-là. Près de lui, un grand rideau avait été tendu devant ce qu'on supposait être la cage des oiseaux RARES ! La foule entrait, silencieuse, recueillie et presque intimidée par l'aspect imposant que prenait le salon dans la pénombre qu'on y avait habitement ménagée.

A 7½ hs. précises, la représentation commença ; le grand rideau fut levé et laissa voir aux yeux de la foule curieuse et ahurie.....un superbe oiseau étranger, à peu près long de douze pouces et tout-à-fait plat, sans pattes ni ailes, que le Prof. Bohnlingen dit porter dans son pays le nom de *morue !* Inutile d'ajouter que l'admiration provoquée par ce spectacle fut telle qu'elle empêcha complètement l'habile professeur d'oiseaux rares de faire exécuter à ses élèves les diverses parties annoncées par le programme ; de sorte qu'on oublia tout-à fait le *Chœur des Tirititi, le Siége de Sébastopol, l'exercice du fusil par 15 oiseaux* et le *Solo du vieux Perroquet* ! La représentation a duré comme cela jusque vers 9 heures, après quoi tous les mystifiés se retirèrent, qui la tête basse, qui en colère, qui riant eux mêmes les premiers du beau tour qui leur avait été joué. A notre goût, c'est un des plus beaux *poissons d'avril* que l'on puisse courir, car payer sa propre mystification 10 centins en bel argent, c'est fort ! La recette de $3, frais payés, a été passée à l'Hopital.

NOS TROTTOIRS sont, pour la plupart, dans un état inqualifiable ; il s'y forme, sous l'action du beau soleil dont nous jouissons depuis quelques jours, de véritables marais, amas de neige, de terre et d'eau, où le passant est obligé de clapoter chaque fois qu'il a la hardiesse de poser en tremblant son pied dans ces cloaques. L'exemple de ceux qui ont déjà dépouillé leur trottoir de la neige que l'hiver y avait amassé devrait être pourtant assez éloquent pour engager les autres à en faire autant. Si l'on savait de combien de rhumes mortels, pouvant engendrer la consomption ou la dyphthérie, cette négligence est la cause, on ne se la pardonnerait pas. Allons, un coup de pelle, concitoyens.

UNE VISION.

LE POISSON D'AVRIL.

Je jetai un regard sur le cadran : il était onze heures quarante cinq minutes..... Et mes yeux rencontrèrent sur leur passage la boîte aux jours sur laquelle je lus, en grosse lettres, le mot : *Mars*, puis plus bas : vendredi, 31.

—Mon Dieu ! pensai-je, c'est le dernier jour de mars. Vite, allons nous coucher.

Et qui fut dit fut fait. Tout en m'enroulant dans les couvertures, je me disais :

—Avril, tu peux venir, à présent. Je n'y suis pas pour toi, je dors.

Et je fermai l'œil ...Combien de temps s'écoula dans cette somnolence qui précéda mon sommeil ? Je ne saurais le dire ; mais, ce que je sais bien, c'est que tout-à-coup le silence qui m'entourait fut rompu par un bruit sec et redoublé qui avait quelque chose de métallique. J'aurais juré que c'était l'horloge qui sonnait les douze coups de minuit, ding, ding, etc.... Mais, si c'était une horloge, c'était celle de mon voisin, ou, si c'était la mienne, la voix lui avait bien changé ; que dis-je ? changé..... Elle avait la voix bien meilleure, puisqu'elle parlait. Oui, ma conscience, elle parlait, et sur un joli petit ton encore, justement celui que doivent avoir les horloges quand il leur prend envie de parler. La mienne disait d'une voix brève et saccadée :

—Mars....va...t'en...va...t'en...Mars... A...vril...viens...viens...A...vril !

Le *vril* final résonnait encore à mon oreille, quand la porte de ma chambrette s'ouvrit et laissa entrer un homme si grand, si grand qu'il dut faire, en se ployant en avant, un angle de quatre-vingt dix dégrés pour passer sous le cadre de la porte. On ne saurait se figurer le saut que je fis à sa vue ; mais lui leva la main et, sans dire bonjour, vint tout bonnement s'asseoir sur le pied de mon lit :

—Une telle familiarité, monsieur !..... m'écriai-je en me reculant d'une façon pudibonde jusqu'à la ruelle du lit. Qui êtes-vous ? d'où venez-vous ? que me voulez-vous ? à qui en avez-vous ? pourquoi vous taisez-vous ? voyons, expliquez-vous ! mais répondrez-vous ? sinon, allez-vous en chez vous !

Il se mit à ricaner et dit tout simplement :

—C'est là que je vous attendais : ici, je suis chez moi.

—Chez vous ?

—Oui, chez moi ici comme ailleurs.

—Comment ! vous êtes partout chez vous ?

—Justement..... seulement .....

—Ah ! il y a une restriction !

—Hélas ! oui, fit-il avec un gros soupir. J'ai à la vérité le privilége d'être chez moi partout, à la fois même, mais ce n'est pas toujours comme ça, allez !.....

Le ton de tristesse de mon étrange personnage en disant cela m'alla au cœur. Je lui dis, ma foi, assez bravement :

—Mon vieux, vous êtes énigmatique comme un bill du Sénat.

—C'est pourtant *ben* comme ça, allez !

—Mais, vieux, vous êtes canadien, si j'en juge par votre accent ?

—Moi ?..... je suis canadien, prussien, italien, autrichien, norvégien, égyptien, herzégovinien, péruvien, américain, mexicain, océanien, australien.....

—Chien ! m'écriai-je ? êtes-vous pour me défiler tous les noms des peuples du monde ?

—Il le faut bien, puisque vous me demandez ma nationalité.

—Comprends pas votre raisonnement.

—Ah ! il y a bien d'autres choses que vous ne comprenez pas..... Par exemple, quel âge me donneriez-vous à peu près ?

—Mon Dieu ! entre cinquante et soixante.

—Un peu plus que cela.

—Je ne me suis pas beaucoup trompé, je gagerais ? dites vous-même, voir.

—J'ai 6,839 ans, monsieur, suivant la Génèse.

—Ah ! mais, vous êtes fou, bonhomme, ou vous avez pris quelque chose d'étourdissant, eh ?

—Non, monsieur, j'ai ma tête à moi et ne bois que de l'eau.....A propos, laissez-m'en boire un verre ; je suis enrhumé et, comme vous le voyez, je ne suis pas vêtu pour la saison ; j'ai pris du froid en revenant, et puis je me suis mouillé les pieds.

—C'est la faute à ce diable de Mars, aussi ! ajouta-t-il d'une voix plus basse, mais que j'entendis parfaitement. M'en-a-t-il joué un tour ? M'avoir dit qu'ils étaient en plein printemps par ici !

Pour la première fois depuis son arrivée, je me mis à l'examiner et le trouvai en effet bien mal vêtu pour la saison, sans claques, sans pardessus, sans parapluie, sans crémone.

—Pauvre homme, lui dis-je, si vous pouviez entrer dedans, je vous prêterais bien mes effets ..... pour vous en aller.

—M'en aller ! mais je reste ici, monsieur, pour cette nuit, du moins. Il fait si froid au-dehors !

—Mais vous êtes donc sans logis ?

—Eh ! non, puisque je suis partout chez moi.

—Cela demande explication, père.

—Justement ; sachez donc que, si je vis partout même à la fois, si j'ai 6839 ans cette nuit, je ne jouïs pas de la vie tout le long de l'année.

J'eus un mouvement sublime d'impatience.

—Des explications ! des explications !

—Des détails, voulez-vous dire..Eh bien ! apprenez que je ne vis que trente jours par année.

—Que faites-vous le reste du temps ?

—Je dors.

—Paresseux, vous ne savez donc pas que le temps est précieux...Et où dormez-vous comme cela ?

—Pas loin de chez papa.

—Qui est-il, votre papa ?

—Le Temps ?

—Vous êtes une merveille, bonhomme ; et avez-vous une mère ?

—Sans doute ; comment voudriez-vous...

—Bien, bien ; qui est elle ?

—La Terre.

—Comment, sacrilége, vous foulez des pieds celle qui vous a donné le jour ?

—J'ai mes souliers.....

—Impudent, si vous étiez de ma taille, comme je vous ferais passer la porte !

—Je ne suis pas toujours aussi grand que cela, allez.

—Vrai ?

—Comme j'ai l'honneur.....Je n'ai que trente jours à vivre, comme vous savez, et chaque jour, je rapetisse, je rapetisse, jusqu'à ce que le trentième jour de vingt-quatre heures, à minuit sonnant, il ne reste plus rien de moi.

—Bah ! vous avez dit tantôt que vous dormiez le reste de l'année ?

—Je dors dans le néant.

—Vous me donnez envie d'en faire autant avec vos contes.....je parierais que vous êtes le seul de votre intéressante famille...

—Et vous perdriez, interrompit l'étrangé bavard, car j'ai onze frères.....

—Vous ressemblent-ils ?

—Co-ci,-co-ça.....Il y en a sept qui sont plus grands que moi d'un pied, pardon, d'un jour ; car chez nous, la taille se mesure au jour ; trois autres sont de ma taille, et je n'en ai un qui est plus petit que moi.

—C'est le plus jeune, je suppose ?

—Pas du tout, il est né deux mois avant moi.....

—De grâce, ô le plus grand des hommes, laissez moi prendre votre nom en note, car vous êtes le plus drôle de corps que j'ai jamais vu ni entendu, et, pas plus tard que ces jours-ci, je veux régaler mes lecteurs de vos ineffabilités.

—Moi ! c'est bien simple.....Je m'appelle Avril. Et, en échange de votre nocturne hospitalité, acceptez un service de ma part. Demain, c'est le *all fools' day*, comme vous savez. Eh bien ! de par ma grâce, personne ne pourra vous mystifier demain. Ainsi, laissez aux autres le soin de planter des épingles, d'attacher de petits papiers à leur manche, de jeter des arêtes de morue dans leur chemise ou dans leur chaussure, de porter des petits poissons dans leur poches.....vous n'aurez pas besoin de ces stratagèmes. Dormez tranquille.....Bonjour.

NAISSANCE

En cette ville le 31 Mars, Madame Albert Labelle, une fille.

MÉDAILLE D'HONNEUR.

ASTHME

CATARRHE, OPPRESSION, TOUX, PALPITATIONS et toutes les affections des voies respiratoires sont calmés à l'instant même et guéris par les TUBES LEVASSEUR.

NEVRALGIES

MIGRAINES, CRAMPES D'ESTOMAC et toutes les maladies nerveuses sont guéries immédiatement par les PILULES ANTI-NÉVRALGIQUES du Docteur CRONIER.

Dépôt central du Dr LEVASSEUR, pharmacien-chimiste de 1ère classe, 23, *rue de la Monnaie*, PARIS.

LES HEMOROÏDES sont guéries d'une manière définitive par l'Onguent de Mathieu : sinon l'argent est remboursé. Prix : $1 par pot, ou 4 pots pour $5. A vendre en gros et en détail par la Compagnie Chimique de Wingate, à Montréal, et en détail par tous les Droguistes. Il sera expédié à n'importe quelle adresse sur réception du prix par le Dr. E. Mathieu, 198 rue Notre-Dame Montreal.

Sorel, 11 février 1875.—1an.

GUERLAIN, PARFUMEUR, 15, rue de la Paix, Paris.—Fabrication spéciale, pour chaque climat.

27 Mars 1876.—ua.

Licences émanées par Aimé Roy, Percepteur du Revenu de l'Inrieur, pour le District de Richelieu, durant les trois mois expirés le 31 Mars 1876.

Auberge.

Cyrille Trempe, des Héritiers de feu F. A. Vidal' de la Ville de Sorel, (Licence transférée) 18 février.

Encanteur.

David Naud. Ville de Berthier, 8 janv.

Bureau du Revenu, 1er Avril 1876. } 2ins.

LE BREVET DE LA VILLE DE SOREL. LE CONSEIL DE LA VILLE DE SOREL.

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné que le Rôle ou Bordereau des personnes assujeties au paiement de certaines taxes personnelles imposées et prélévables pour l'année 1876, en vertu du Règlement ou statut adopté ou ordonné par le Conseil-de-Ville le 12 Novembre 1875, sous le No. 113, a été préparé pour les Cotiseurs et est maintenant déposé au Bureau du soussigné; que le dit Rôle ou Bordereau sera produit devant le Conseil-de-Ville en séance régulière, MARDI, le ONZIÈME jour D'AVRIL prochain, pour être là et alors confirmé, avec ou sans amendement, selon qu'il sera jugé appartenir.

Par ordre.

JOHN GEO. CREBASSA, JNR.
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER.

Hôtel-de-Ville, Sorel, 29 Mars 1876. } jno.

ACTE DE FAILLITE DE 1869.

PROVINCE DE QUEBEC, *District de Richelieu.* } COUR SUPERIEURE.

dans l'affaire de JOSEPH TREFLE EMMANUEL LAVALLEE,
Failli.

Le neuvième jour de Mai prochain, le soussigné demande a à la dite Cour sa décharge en vertu du dit acte.

JOSEPH TREFLE EM. LAVALLEE,
Par A. LAFERRIERE,
Son Procureur *ad litem.*

Sorel, 21 mars 1876.—1m.

AVIS.

SOUMISSIONS

POUR CONSTRUCTION D'UNE EGLISE, SACRISTIE ET CHEMIN COUVERT, DANS LA PAROISSE DE ST. OURS.

Des Soumissions cachetées, adressées au soussigné seront reçues à son bureau pour la construction d'une Eglise, Sacristie et chemin couvert dans la paroisse de St Ours, suivant les plans et devis, et ce jusqu'au vingt-quatre avril prochain inclusivement.

Les syndics ne s'obligent d'accepter, ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

ARSÈNE GODARD,
Secrétaire des Syndics.

St Ours, le 27 Mars 1876.

DÉPARTEMENT DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES,

BRANCHE DES PÊCHERIES,

Ottawa, le 20 mars 1876.

AVIS PUBLIC est par le présent donné relativement au RÈGLEMENT DE PÊCHERIES qui suit, au sujet de la pêche du POISSON BLANC à la seine, dans Ontario et Québec, adopté par le Gouverneur-Général en Conseil le 15 mars 1876 :

" Il sera permis de seiner le poisson blanc avec des rêts dont chaque maille n'aura pas moins de quatre pouces d'étendue, entre le trentième jour de mai et le premier jour d'août chaque année. "

Par ordre
W. F. WHITCHER,
Com. des Pêcheries.

2ins.

A LOUER.

La maison à l'encoignure des rues Roy et Georges en face du Carré Royal.

S'adresser à
ED. C. ALLEN,

Sorel, 22 Mars, 1876,

---

60 ARPENTS DE TERRE CULTIVÉE, maison et grange, à louer pour plusieurs années.

PRIX £50 PAR AN.
ED. C. ALLEN,

Sorel, 22 mars, 1876.

A VENDRE
À LA
LIBRAIRIE
DE LA
GAZETTE DE SOREL,

AU PRIX COUTANT.

Livres de Comptes de toutes sortes.

Livres de Prières.

Formulaires de Prières,
Imitation de Jésus-Christ,
Heures choisies,
Paroissien Romain très complet,
Manuel des Enfants de Marie,
Fidèle discipline,
Journée du Chrétien,
Manuel de Prières,
Fleurs de la Piété,
L'Ange Conducteur,
Passion du Sauveur,
Le Fervent Chrétien,
Journée Chrétienne,
Prières,
Journée,
Mois de Marie,
Mois de St. Joseph,
Mois du Sacré-Cœur.

Livres d'Ecoles Anglais.

First Reader Metropolitan,
Second Reader do
Third Reader, do
Fourth Reader, do
Arithmetic Tables,
History of Canada,
History of England,
Lovell's General Geography,
Perrin's Fables,
English Spelling Book,
Third Reader,
Fourth Reader,
Fifth Reader,
First Book,
The New Testament,
Botany for Beginners,
Carpenter's scholar's spelling Assistant
Duvas French Grammar,
The English Grammar,
First Book of lessons,
Summary of Canadian History,
The Spelling Book Superseded,
Second Book of Lessons,
The first Book of Reading Lessons,
English Arithmetic,
The Elements of French and English Conversation,
National Arithmetic,
Geometrical Exercises,
Algebra,
Fulton and Eastman's Book-Keeping single and Double Entry,
Three part songs,
Simple Exercises in
Natural Philosophy,

Plumes,
Encre rouge et bleue,
Cahier à comptes,
Papier à lettre de couleur,
Enveloppes de Deuil,
Papier de Deuil,
Albums,
Crayons de mine noir, rouge, bleu,
Pass-book,
Portefeuilles,
Poudre a encre,
Encriers divers,
Mucillage et pinceaux,
Cahiers avec exemples.
Etc., etc.,

Un lot de grandes images pour encadrer, à 5 cts et, 10 cts. pièces.

Tableaux pour Salons, salle à dîner, etc., de 10 cts. à 15cts. pièce.

Aussi plusieurs patrons de belles tapisseries pour salon, à bon marche.

Et un grand nombre d'autres effets.

Le tout, pour être vendu au prix coutant, afin d'achever tout le reste du Stock de Librairie.

Sorel, 16 Mars 1876.

ACTE DE FAILLITE DE 1875.

Dans l'affaire de FRANÇOIS LAPARIÈRE,
Failli.

A VENDRE :

Le magnifique chaland neuf "Emma", de 95 pieds de long x22½ pieds de large, et 7 pieds de cale, ou environ, avec ses agrès complets, n'ayant eu qu'un an d'usage, actuellement en hivernement à l'*Ile aux Cochons* ; aussi, les autres biens du failli : un emplacement et divers effets de menage. Si le tout n'est pas vendu par vente privée d'ici au 15 avril prochain, la vente sera faite à l'encan à mon bureau, à St. François du Lac, jeudi, le 20 avril prochain, à onze heures avant midi.

Pour les conditions, s'adresser à
V. GLADU,
Syndic.

St. François du Lac, 14 mars 1876.—um.

SOCIETE MUTUELLE DE CONSTRUCTION DE SOREL.

Le tirage des appropriations
No 92 classe A
No 41 " B
No 51 " C
ainsi qu'une vente dans chacune des classes A et C, aura lieu jeudi le 6 avril prochain à 7hrs. P. M. au lieu ordinaire des séances, No 72, Rue Augusta.

Par ordre,
J. H. ROY,
Asst.-Sec.

Sorel, 27 mars 1876.

AVIS.

LA COMPAGNIE DE PIERRE ARTIFICIELLE

Fabrique et pose des trottoirs, enduits de maisons, à l'intérieur et à l'extérieur, imitant parfaitement la pierre de taille en blocs de toutes grandeurs et couleurs, planchers de caves, murs et couvertures d'édifices privés et publics, marches d'escaliers, perrons et portails d'églises, et toutes sortes d'ouvrages de ce genre, d'aussi bonne qualité et aussi durables que la pierre et le marbre. Ouvrages parfaits, prix modérés. S'adresser à Horace Gladu, agent, à St. François du Lac ou à l'Hôtel Richelieu, Sorel.

Voir trottoirs vis-à-vis la Banque Ville-Marie à Montréal, et les certificats suivants :

Nous soussignés certifions avoir fait faire devant nos propriétés des trottoirs de cette pierre artificielle qui ont parfaitement résisté à la gelée et valent sous tous rapports la pierre naturelle, et en outre ont une bien plus belle apparence.

Sorel, 14 Mars 1876, Lactance Sénécal, J. O. Bellerose, G. A. Pontbriand, A. Germain.

Nous soussignés avons fait lambrisser l'extérieur de nos maisons avec un enduit de cette pierre artificielle qui imite absolument et vaut la pierre de taille, et nous en sommes satisfaits au plus haut degré.

C. F. BERNIER, de St. Frs. du Lac.
A. GERMAIN *Avocat*, à Sorel,

Sorel, 14 mars 1876.—4m.

ACTE DEFAILLITE DE 1875.

Dans l'affaire de DAVID NAUD, marchand, de la ville de Berthier, district de Richelieu,

FAILLI.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que l'immeuble ci-après décrit sera vendu aux temps et lieu mentionnés plus bas. Toutes personnes ayant à exercer à cet égard des réclamations que le Régistrateur n'est pas tenu de mentionner dans son certificat, en vertu de l'article 700 du Code de procédure civile du Bas-Canada, sont par le présent requises de les faire connaitre suivant la loi. Toutes oppositions afin d'annuler, afin de distraire, afin de charge ou autres oppositions à la vente, doivent être déposées entre les mains du soussigné à son bureau, avant les quinze jours qui précèderont immédiatement le jour de la vente, les oppositions afin de conserver peuvent être déposées en aucun temps dans les six jours après le jour de la vente, à savoir :

Un emplacement situé en la paroisse de Maskinongé, au nord du chemin de la concession du Pied du Coteau, contenant six perches et demie de front, sur quarante six pieds de profondeur, prenant devant au dit chemin à aller au bout de la dite profondeur à Alfred Henault, tenant d'un côté au dit Henault et de l'autre côté à J. Bte. Doucet, avec une maison et autre bâtisse sus érigées.

Pour être vendu à Maskinongé, à la porte de l'Eglise, mercredi, le CINQUIÈME jour D'AVRIL prochain, à DEUX heures de l'après-midi.

A. E. BRASSARD,
Syndic.

Sorel, 28 février 1876.

Ce qu'on en dit ! Quelques faits pour le public.

Il y a peu de préparations médicales qui aient soutenu le jugement impartial du public fort longtemps. Parmi elles se trouve l'Huile Eclectrique du Dr. Thomas. Lisez ce qui suit et vous en serez convaincus :—Thos. Robinson, de Farnham-Centre, P. Q., écrit :

" J'ai souffert du rhumatisme pendant les dix dernières années, et j'ai fait usage de plusieurs remèdes sans soulagement, jusqu'à ce que j'eusse recours à l'Huile Eclectrique du Dr. Thomas : depuis lors je n'ai éprouvé aucune attaque de rhumatisme. Je le recommanderais à tout le monde."—J. H. Earl, hôtelier de Shefford-Ouest, P. Q., ecrit : " J'ai été affligé d'une maladie de foie durant plusieurs années, et j'ai employe différentes médicines avec peu ou point de succès, avant de me servir de l'Huile Eclectrique du Dr. Thomas, laquelle me soulaga sur-le-champ ; je pourrais dire que j'en ai depuis fait usage avec le meilleur résultat. Personne ne devrait s'en passer. J'ai essayé cette huile sur mes chevaux dans des casde coupures blessures, etc, et je la pense aussi bonne pour ces animaux que pour l'homme." A. Maybee, marchand, de Warkworth, écrit : "J'ai vendu quelques centaines de fioles d'Huile Eclectrique, et le public declare que c'est là une des meilleures médecines dont on a jamais fait usage ; elle fait merveille en soulageant et faisant cesser la douleur, guérissant les maux de gorge, etc., et mérite la plus grande confiance "—Joseph Rusan, du Township Percy, écrit : "On me persuada d'essayer l'Huile Eclectrique de Thomas pour obtenir la guérison d'un mal de genou dont j'etais affligé depuis trois ou quatre ans, et je n'ai jamais rencontré de remède d'un égal mérite contre des maux de ce genre. C'est un grand bienfait public que l'introduction de cette huile." —Enfin A. M. Hamilton, de Warkworth, écrit : "Je souffrais depuis des semaines d'une enflure de la cheville du pied, qui m'incommodait beaucoup. M. Maybee, de cette localité, m'induisit à recourir à l'Huile Eclectrique, et avant d'en avoir dépense une fiole j'etais gueri. Cette huile est une médicine des plus remarquables."

A vendre par tous les pharmaciens, au prix de 25 cts.

S. M. THOMAS,
Phelps, N. Y.,
ET NORTHROP & LYMAN,
Toronto, Ont.,
Seuls agents pour le Cana

NOTE.—*Eclectricque :* Choisi et Electrisé En vente à Sorel, chez MM. Bruneau & Sestre.

Sorel, 15 mai 1875.—jno.

4 Novb. 1874.

RÉNOVATEUR DES MONTAGNES VERTES, DE SMITH.

REMEDES NATURELS.

GUERIT : Scrofules, Erysipèle, Cancers, Hemorroïdes, Syphilis, Maladies de Cœur, de Foie, et toutes les Eruptions de la Peau.

La Compagnie Chimique de Wingate, Montreal.

SEULS AGENTS POUR LE CANADA,
VENDU PRATOUT

PUREMENT VÉGÉTABLE

20 janvier 1876.—ua.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, *District de Richelieu,* } COUR SUPERIEURE.

No. 1809.

DAME CALIXTE BOISVERT, de la ville de Sorel, district de Richelieu marchande publique, épouse de Jean Chartré, navigateur, du même lieu, dûment autorisée à ester en justice.

Demanderesse.

vs.

Le dit JEAN CHARTRE, son mari,

Défendeur.

Une action en séparation de corps et de biens a été intentée en cette cause ce jour.

D. Z. GAULTIER,
Avocat de la demanderesse.

Sorel, 26 février 1876.

La Santé est une Bénédiction Couronnée de la Vie.

TRADE MARK WINGATE

Remedes Modeles Anglais DE WINGATE.

Ces précieux remèdes qui ont subi toutes les épreuves, sont les meilleurs que l'expérience et des recherches soigneuses ont produits pour la guérison des différentes maladies pour lesquelles ils sont spécialement désignés. Ils sont préparés d'après les recettes du célèbre *Dr. Wingate*, de Londres, Angleterre, et nulle autre que les plus purs ingrédients entrent dans leur composition. Ils sort purs en qualité, prompt en action, efficace en usage, et employés avec succès par les plus éminents Médecins et Chirurgiens, dans les Hôpitaux et la pratique privée, dans toutes les parties du monde.

Epurateur du Sang, de Wingate.—Le remède le plus efficace connu, pour la guérison de Scrofule, Erysipèle, Feu Volage, Maladies de la Peau, et toutes les Impuretés du Sang, Maladies Chroniques, et Désordres du Foie. Un parfait Rénovateur et Vigorateur du système. Mis en grandes bouteilles.
PRIX, $1.00 PAR BOUTEILLE.

Preservatif de Wingate pour Enfants.—Le plus sûr et le *meilleur* remède pour la Dentition des Enfants, Diarrhée, Dyssenterie, Coliques, et toutes les différentes maladies de l'Enfance. Il apaise les douleurs, et calme les souffrances de l'enfant, et produit un sommeil tranquille. En usage dans toute l'Europe depuis près de 80 ans. PRIX, 25 CTS. PAR BOUTEILLE.

Pilules Cathartiques de Wingate.—Pour toutes les maladies de l'Estomac, du Foie et des Intestins. Elles sont douces, certaines et promptes dans leur opération ; elles nettoient entièrement le canal alimentaire, régularisent les secrétions, et arrêtent court les progrès de la maladie. PRIX, 25 CTS. PAR BOITE.

Pilules Nervo-Toniques de Wingate.—Employées avec un succès remarquable pour la Névralgie, Epilepsie, Choléra, Paralysie, Adoucissement du Cerveau, Perte de Mémoire, Dérangements Mental, Faiblesse, et toutes les affections nerveuses.
PRIX, $1.00 PAR BOUTEILLE.

Tablettes Dyspeptiques de Wingate.—Pour la guérison de la Dyspepsie, Indigestion, Flatuosité, Irritabilité de l'Estomac, Perte d'Appétit, et Débilité des Organes Digestifs. Un aide puissant à la Digestion, et beaucoup plus efficace que les autres remèdes ordinaires. PRIX, 50 CTS. PAR BOITE.

Trochisques Pulmoniques de Wingate.—Un excellent remède pour la Toux, Rhumes, Enrouement, Bronchites, Asthme, et les irritations de la Gorge et Poumons. Les Orateurs et les Chantres publics les trouveront très efficace en donnant du pouvoir et de la clarté à la voix. PRIX, 25 CTS. PAR BOITE.

Pastilles de Wingate contre les Vers.—Un remède sûr, plaisant et efficace pour les Vers, administrées doucement, elles n'injurent pas l'enfant le plus délicat, et sont suffisamment laxatives pour enlever toutes les secrétions malsaines, et régulariser l'action des Intestins. PRIX, 25 CTS. PAR BOITE.

Soulage-Douleur de Stanton.—La meilleure Médecine de Famille pour l'usage interne et externe. Il guérit les Crampes et les Douleurs dans l'Estomac, le Dos, les Côtés, et les membres. Il guérit les Rhumes Soudains, Mal de Gorge, Ecrasûres, Brulûres, Rhumatisme, Névralgie, et toutes les douleurs et souffrances. PRIX, 25 CTS. PAR BOUTEILLE.

Renovateur des Montagnes Vertes, de Smith.—Nous avons seuls le contrôle dans la Puissance du Canada, pour la vente de ce remède bien connu, lequel, comme Correcteur du Foie, et spécifique pour les désordres bilieux, et les maladies du Foie, est sans égal. PRIX, $1.00 PAR BOUTEILLE.

☞ *Les Remèdes ci-dessus sont vendus par tous les Droguistes et Marchands de Médecines. Des Circulaires de description sont fournies sur demande, et des paquets simples sont envoyés, affranchis, sur réception du prix.*

PRÉPARÉS SEULEMENT PAR

LA COMPAGNIE DE PRODUITS CHIMIQUES DE WINGATE,
(LIMITEE.) MONTREAL.

22 février 1876.—ua.

Vente d'un Greffe.

Un notaire qualifié par la loi du Notariat passée en 1870 qui désirerait s'établir pour pratiquer dans le district d'Arthabaska trouverait à acheter un greffe d'un Notaire, comprenant au-dessus de 4,700 minutes. Conditions libérales. Assurance donnée de nulle compétition.

S'adresser à
AUGUSTIN DEFOY, N. P.
St. Pierre les Becquets.

22 fevrier 1876.

AVIS.

Je donne avis à quiconque seraient présentés, pour négociation, un ou des billets paraissant endossés par moi, que je n'ai endossé aucun billet autre que des billets écrits en entier de ma main : et à moins que ce ne soit des endossements sur des billets ainsi écrits en entier de ma main, je contesterai ces endossements.

PIERRE LETENDRE,
Marchand de Yamaska.

Yamaska, 4 Mars 1876.—1m.

DEMANDE,

Un jeune homme de 22 ans, " garçon, " sachant la tenue des livres et ayant 3 années d'expérience dans le commerce de groceries, liqueurs et ferronnerie et pouvant fournir de bonnes recommandations, désire se trouver une place à Sorel ou à Trois-Rivières.

S'adresser à ce bureau.

Sorel, 17 Mars 1876.—um.

Maison à Vendre.

Cette maison en bois à deux côtés, avec une allonge en arrière aussi à deux étages, qui se trouve située voisine de l'hotel tenu par M. Bourque.

Pour les conditions
S'adresser à
W. H. CHAPDELAINE,
N. P.

Sorel, 9 mars 1876.—um.

A vendre.

LOT VACANT À VENDRE.

Ce superbe demi lot de ville de 66x66 pieds, mesure anglaise, formant l'encoignure des Rues Providential et Prince, voisin de la chapelle de la Congrégation St Michel.

L'on pourra diviser ce lot en deux morceaux de 33x66 et les vendre séparément, au gré des acquéreurs. On préfère vendre en bloc. Pour les conditions de la vente et autres détails, s'adresser à

W. H. CHAPDELAINE,
Notaire.

Sorel, 20 Mars 1876.—um.

ACTE DE FAILLITE DE 1869-75.

Dans l'affaire de J. B. LACROIX, boulanger et commerçant, de la paroisse de St. Aimé, dans le district de Richelieu,

Failli.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que l'immeuble ci-après décrit sera vendu aux temps et lieu mentionnés plus bas. Toutes personnes ayant à exercer à cet égard des réclamations que le Régistrateur n'est pas tenu de mentionner dans son certificat, en vertu de l'article 700 du Code de procédure civile du Bas-Canada, sont par le présent requises de les faire connaitre suivant la loi. Toutes oppositions afin d'annuler, afin de distraire, afin de charge ou d'autres oppositions à la vente, doivent être déposées entre les mains du soussigné à son bureau, avant les quinze jours qui précèderont immédiatement le jour de la vente, les oppositions afin de conserver peuvent être déposées en aucun temps dans les six jours après le jour de la vente, à savoir :

Un morceau de terre situé dans le village Massue, dans la Paroisse de St. Aimé, de la contenance d'environ quinze mille pieds carrés ; borné par devant au chemin de front du premier rang des terres situées à l'Ouest de la Rivière Yamaska ; par derrière au domaine de Gaspard Aimé Massue, Ecuier ; par un côté, vers le nord, à Alexis Milette, et par l'autre côté, vers le sud, à Mde Benjamin Fagnan, circonstances et dépendances, à charge par le possesseur futur de continuer à payer annuellement la somme de quatre-vingts piastres de rente viagère à dame veuve Caroline Thérien aussi de St. Aimé.

Pour être vendu à St. Aimé à la porte de l'Eglise, lundi, le premier jour de mai prochain à deux heures de l'après-midi.

G. I. BARTHE,
Syndic.

Sorel, le 14 février 1876.

VENTE

AU PRIX COUTANT.

A commencer aujourd'hui ; tout le Stock de la librairie de la *Gazette de Sorel* sera vendu au prix coutant, afin de fondre tout ce qu'il y a dans le magasin d'ici au premier Mars pour ne plus tenir de librairie.

Les communautés et les marchands de campagnes, qui tiennent des livres d'Ecole, de prières, papeteries, etc., feront bien de venir faire leurs achats ici, vû que le Stock sera vendu au même prix du gros de Montréal.

S'adresser au soussigné,
J. A. CHENEVERT.

Sorel, 1er février 1876.

A LOUER.

Le magnifique magasin et logement maintenant occupé par J. H. Wright. Ce magasin est situé dans la meilleure place de la ville pour n'importe quel commerce.

Possession au 1er avril ou au 1er mai prochain.

S'adresser à
J. H. WRIGHT,
Encanteur.

Sorel, 16 février 1876.

GRANDE VENTE

A SACRIFICE

AU

MAGASIN DE

N. ARSENAULT,

Tout le stock de marchandises au montant de

$18,515

sera offert au public à commencer de

SAMEDI PROCHAIN

a grande réduction jusqu'à ce que le tout soit vendu; le public tant de la ville que de la campagne est invité à venir choisir quelques lignes du magnifique assortiment de

ARCHANDISES SECHES

Toutes personnes endettées à l'établissement voudront bien venir régler immédiatement sans autre avis avec le soussigné.

N. ARSENAULT.

Sorel, 10 fév. 1876.

Propriété à Vendre.

Cette magnifique propriété ci devant occupée par feu Dame Couvrette, comprenant un magnifique terrain de 90 pieds de front sur 130 de profondeur et faisant le coin d'une rue. Il y a une jolie maison en brique, sur ce terrain ainsi que hangard, écurie, etc., etc. Située près de l'Eglise, du Couvent de la Congrégation, en face du fleuve St. Laurent, c'est une des plus belles places de la ville.

Les conditions sont faciles.

S'adresser à
JULIEN VALOIS à Sorel,
Ou à M. COUVRETTE, Montréal.

Sorel, 29 janvier 1876.

195,000 LES EDITIONS QUOTIDIENNE ET HEBDOMADAIRE DU " MONTREAL STAR

ont maintenant, d'après estimation, CENT QUATRE VINGT QUINZE MILLE LECTEURS, ce qui en fait les journaux les plus influents et les plus généralement répandus du Canada.

23 janvier 1876.

AVIS.

Toutes personnes ayant des réclamations contre la succession de feu M. Charles Bouvier, père, de la paroisse de St. Roch, sont tenues de les fler d'ici à un mois entre les mains des soussignés.

EPHREM LACOUTURE,
Exécuteur testamentaire.
Ou à J. A. GODARD, N. P.

St. Ours, 18 Mars 1876.—6i.

Manufacture de Coffres-forts de la Puissance.

Premier prix à l'exhibition provinciale de 1873
" " " *à Ottawa* 1875

SARGENT & GREENLEAF. Des serrures combinées de

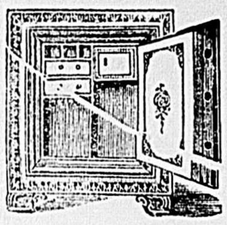

Mes Coffres-forts sont munis

Godfroi Chapleau

...fiquant de Coffres-forts à l'épreuve du feu, Fabri... de fer et soliveaux, de toutes sortes ponts ... ves à l'épreuve du feu et des de con... voleurs.

...liorations apportées dans Les récentes amél... nt supérieurs comme mes coffres-forts les rende... les voleurs, à tous coffres à l'épreuve du feu et de... e. Toujours ceux fabriqués dans la Puissance... de main, en mains des coffres-forts de seconde... Aussi agent pour la machine à perforer de MOODY.

BUREAU : 320, Rue St. Laurent.
FABRIQUE : 786, Rue Ontario, Montréal.

29 janvier 1876.—ua.

ADRESSES D'AFFAIRES
A MONTREAL.

Les visiteurs à Montréal feront bien de consulter la liste suivante des maisons d'affaires recommandables ou... tous achats, où les ...ses marchandises peuvent être acquises au plus bas prix. Voyez aux Hôtels !

EPICIERS EN GROS.

PIERRE JOLY & CIE., importateurs d'épiceries, Vins, Liqueurs, Provisions, Tabac et Cigares, 264, Rue St. Paul et 209, Rue des Commissaires.

FABRIQUE CANADIENNE DE BANDAGES

F. Gross (établi en 1856) 688 et 690, Rue Craig. Membres artificiels faits à ordre. Marchandises en Caoutchouc.

FABRICANTS DE FUSILS.

T. REEVES & Co. fabricants et importateurs de fusils, objets de pêche, patins, etc., 687, Rue Craig.

FABRICANTS DE BIJOUX.

J. R. HARPER & Co., fabricants de bijoux, monteurs de diamants, et aiseurs de boites de montres. 386, Rue Notre-Dame.

GALERIE PHOTOGRAPHIQUE.

O. DESMARAIS, coin des Rues Craig et St. Laurent. On copie les anciens portraits.

GRAVEURS SUR BOIS.

FELIX CRAMER, 626, Rue Craig, Mécanique. Une specialité.

HOTELS.

HOTEL DE LA CITE, Rue St. Joseph, 78 à 82, C. Larin, propriétaire. Très bon logement, bonnes table et cour. Prix modérés.

EAGLE HOTEL, 27, Quarré Chaboillez, près du dépot du Grand-Tronc. James Young, propriétaire. Venez nous voir.

IMPORTATEURS.

A. R. BELL, importateur de Vins étrangers, Liqueurs, Thés, Cigares, 48 et 50, Rue St. Joseph.

D. C. BROSSEAU, importateur d'Epiceries, Vins et Liqueurs, en gros, 123, Rue St. Paul.

T. DEMERS, Manufacturier et importateur d'habillements d'homme, Chemises, Gants, Collets, Cols, 17, Place d'armes.

LIT A RESSORT PATENTE DE WHITESIDE.

H. WHITESIDE & Co. Fabricants en gros de Matelats. 64 et 66, Rue du Collége.

MAGASINS DE CHAUSSURES.

THOMAS DOYLE, 71, Rue St. Joseph, en gros et en detail. Bon marché pour argent comptant.

M. BONAYNE & FILS, 192, Rue St. Joseph, Carré Chaboillez. Le magasin à meilleur marché de la Cité.

MANUFACTURIERS DE BALANCES.

JAMES FYFE, manufacturier de balance, 46 rue du Collége. Trente jours donnés à l'épreuve. Listes des prix gratis.

MANUFACTURIER DE BROSSES.

JOHN BOYD, manufacturier de Brosses de première classe, et marchand de toutes sortes de Brosse, 12 et 14, Rue St. Joseph.

MANUFACTURIER DE CHAUSSURES, EN GROS.

J. B. CAYA, 300, Rue St. Paul, Prix très-modérés.

MANUFACTURIER DE MEUBLES.

J. A. I. CRAIG, fabricant de Meubles pour Chambre à Coucher, Salle à Diner, etc., en gros, 473 à 483, Rue Bonaventure.

LABELLE & LEVEILLE, 266, Rue Notre-Dame. Le magasin le plus complet et le mieux assorti en Meubles de Ménage de cette ville.

W. & W. TEES, entrepot de Meubles. 514 à 516, Rue Craig. Magasin assorti et choisi. Ordres de la campagne sollicités.

MANUFACTURIER DE PLUMES.

J. H LEBLANC & CIE, 547, Rue Craig. Plumes de Vautour, d'Autruche et Fantaisies. Vieilles Plumes nettoyées et réparées.

MARCHANDS DE CUIR.

M. C. GALARNEAU, Marchand de Cuir et fourniture pour Cordonnier, 279, Rue St. Paul. Grand assortiment. Prix très bas.

MILTON MCDONALD, marchand de Cuir et fournitures pour Cordonniers en gros et en détail. 300 Rue St. Paul.

MARCHANDS TAILLEURS,

MULCAIR BROS, 87 Rue St. Joseph. Maison des plus recommandables pour habillements dans la ville.

MARCHAND DE TABAC.

A. LAFRENIÈRE, 171, Rue St. Paul, vis-à vis le Marché Bonsecours. Importateur et Marchand en gros et en détail de Tabac, Cigares, Pipes, etc.

OUVRAGES EN FIL DE FER.

T. G. RICE, 560, Rue Craig. Fabricant d'ouvrages en fil de métal.

Sorel, 3 février 1876.—1an.

LITERIE

PATENTE de J. E. Townsend pour Literie. Le crin de cheval purifié, Matelas de laine et autres, Lits de plumes, Paillasses à commerce approvisionné aux prix les plus bas. 39, Bonaventure

FERRONNERIES, POELES, ETC.

Charles Boyle, Outils pour mécaniciens, Quincaillerie, Coutellerie, Fourniture pour maisons etc. 169 Rue McGill, près l'Hôtel Albion

LA COMPAGNIE.

d'Assurance "Royale Canadienne."

MONTRÉAL, LE 3 JANVIER 1876.

AVIS.

En conséquence de la résignation de M. S LaPalme, comme agent de la Compagnie d'Assurance "Royale Canadienne", James Morgan, Ecr, a été nommé et est à présent le seul agent autorisé de la Compagnie pour la ville de Sorel et le voisinage pour faire les affaires d'assurance sur le feu de la dite Compagnie, et pour collecter toutes sommes pouvant être dues à la Compagnie, provenant de la gestion du dernier agent.

Par ordre,

ARTHUR GAGNON,

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER.

Sorel, 8 Janvier 1876.—1m.

STAGE ENTRE MONTREAL, SOREL, BERTHIER ET LA RIVIERE DU LOUP.

Les voitures partiront de l'Hotel du Peuple, 183, Rue des Commissaires, Montréal, pour Sorel et Berthier, tous les jours, Dimanche excepté, à 9 heures A. M. et partiront de l'Hotel Piché, à Sorel et de l'Hotel Guilmette à Berthier, tous les jours à 7½ heures A. M. le lundi excepté. Une autre voiture transportera les passagers de Berthier à la Rivière du Loup tous les Mardis, Jeudis et Samedis à l'arrivée du Stage de Montréal à Berthier et partira de la Rivière du Loup pour Montréal tous les Lundis, Mercredis et Vendredis.

Prix du passage de Sorel à Montréal ou Berthier..... $1.50

Ceux qui prendront leurs tickets aller et retour ne paieront $2.50.

De Montréal à la Rivière du Loup aller ou revenir $3.00

DANIEL MURRAY,
PROPRIETAIRE.

Sorel, 15 Déc. 1875.

A. B. LAURENIERE
Horloger et Bijoutier,
41, RUE AUGUSTA.—SOREL,

Toutes réparations aux montres, Horloges et Bijouteries, promptement exécutées.

Sorel, 20 Nov. 1875.—ua.

CHAUSSURES!!

DE TOUTES SORTES

A très-bon marché.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public de Sorel et des paroisses environnantes, qu'il vient de recevoir son assortiment de

Chaussures d'Automne et d'Hiver,

consistant en :-

Chaussures communes et Chaussures de goût,

pour Hommes, Femmes et Enfants

Toutes ces Chaussures ayant été achetées argent comptant, peuvent être vendues à des prix qui défient toute compétition.

Le soussigné est aussi agent pour les célèbres moulins à coudre de Howe, qui ne sont surpassés par aucun autre moulin. Les prix sont très-modérés.

Une visite est respectueusement sollicitée au Magasin de

FELIX PLOUF
No. 18, Rue Augusta,
EN FACE DU MARCHE,
SOREL.

Sorel, 20 octobre 1875.

1er. Mai 1875.—ua

Dr. J. Walker's California Vinegar Bitters are a purely Vegetable preparation, made chiefly from the native herbs found on the lower ranges of the Sierra Nevada mountains of California, the medicinal properties of which are extracted therefrom without the use of Alcohol. The question is almost daily asked, "What is the cause of the unparalleled success of VINEGAR BITTERS?" Our answer is, that they remove the cause of disease, and the patient recovers his health. They are the great blood purifier and a life-giving principle, a perfect Renovator and Invigorator of the system. Never before in the history of the world has a medicine been compounded possessing the remarkable qualities of VINEGAR BITTERS in healing the sick of every disease man is heir to. They are a gentle Purgative as well as a Tonic, relieving Congestion or Inflammation of the Liver and Visceral Organs, in Bilious Diseases.

The properties of DR. WALKER'S VINEGAR BITTERS are Aperient, Diaphoretic, Carminative, Nutritious, Laxative, Diuretic, Sedative, Counter-Irritant, Sudorific, Alterative, and Anti-Bilious.

J. H. McDONALD & CO.,
Druggists and Gen. Agts., San Francisco, California and cor. of Washington and Charlton Sts., N. Y.
Sold by all Druggists and Dealers.

ADRESSES D'AFFAIRES.

L. P. P. CARDIN,

Notaire,
No. 74, RUE AUGUSTA.
Sorel, 16 avril 1873.—jno.

JACQUES CHAMPAGNE

HUISSIER
ET
AGENT COLLECTEUR,
ST. GABRIEL DE BRANDON.
Sorel, 18 nov. 1875.—ua.

CHANGEMENT DE BUREAU.

J. B. Brousseau,

AVOCAT.

A transporté son Bureau au No. 32, Rue George, ancienne résidence du Dr. Béliveau.
Sorel, 15 Octobre 1875.

C. HARPIN

AVOCAT,
RUE AUGUSTA,
Voisin du Bureau de Poste,
SOREL, P. Q.

M Harpin se chargera des collections de comptes, billets, etc., qu'on voudra bien lui confier, une remise sur ces montants collectés sera faite aussitot.
Sorel, 28 Mai 1875.—ua.

DR. A. GLADU,

No. 34, RUE SOPHIE,
deuxième porte au Sud-Ouest de la demeure du Dr. JOHNSTONE.
SOREL
Sorel, 30 avril 1874.—ua.

A. E. BRASSARD,

Syndic Officiel
POUR LE
District de Richelieu.
AU BUREAU DE
BARTHE & BRASSARD,
Avocats.
No. 8, RUE GEORGE.—SOREL.
Sorel, 18 sept. 1875

TAPISSERIE.

Un magnifique assortiment de
TAPISSERIE
à vendre à la Librairie de La *Gazette de Sorel*.
Il y en a depuis 5 cts. jusqu'à 75 cts.
Sorel, 20 Mars 1875.

E. O'HEIR & Co.

ENCANTEURS,
ET MARCHANDS A COMMISSION,
No. 26, RUE AUGUSTA,
Sorel.
Sorel, 8 janvier 1876.—6m.

A vendre.

Formules pour avocats, notaires, marchands greffiers, etc., à la librairie de *La Gazette*.
Sorel, 4 mai 1875.

J. A. E. GENEREUX.

HUISSIER
ET
AGENT COLLECTEUR
Bureau à Berthier (Ville).
22 février 1868.—1an.

DU FER DANS LE SANG

Donne des Forces aux Faibles.

Le syrop peruvien, une solution inaltérable du protoxyde de Fer, est combiné de manière d'avoir le charactère d'un aliment, aussi digestible et assimilé aussi facilement au sang que les mets le plus légers. Il aggrandit la quantité de l'agence vitale de la nature elle même, du fer dans le sang, et il guérit "des milliers de maux" simplement en stimulant, fortifiant, et en vitalisant le système tout entier. Le sang enrichi et vitalisé parcourt chaque partie du corps, il répare les dommages et les pertes, il cherche les secretions morbides et ne laisse rien pour nourrir une maladie quelconque.

C'est là, que se trouve le sécet admirable de ce remède, pour la guérison de l'indigestion, des maladies du foie, de l'Hydropisie, de la Diarrhée chronique, des Félons, des Affections nerveuses, des Fièvres froides des Humeurs, des Pertes de vigueur de la constitution, des maladies des reins et de la vessie, des maladies des femmes, et de toutes les maladies, qui trouvent leur cause dans le mauvais état du sang, ou qui sont accompagnées de faiblesse ou décrépitude du système. Entièrement libre d'alcool, dans quelle forme qu'il soit, ses effets fortifiants ne seront pas suivis par une réaction correspondante, mais ils resteront en permanence, en communiquant force, vigueur, et une vitalité nouvelle à toutes les parties du système, et en construisant une constitution de fer.

Des milliers de gens out été transformés par l'usage de ce remède de pauvres et soufrants valétudinaires en autant d'hommes et de femmes robustes, sains et heureux. Et les gens invalides ne sauront pas hésiter raisonablement a faire épreuve de ce remède.

Voyez que chaque flacon porte les mots PERUVIAN SYRUP, soufflés dans le verre.

Des brochures gratis.

Préparé par
SETH W. FOWLE & FILS, Boston.
En vente chez tous les pharmaciens.

MODE D'HIVER

POUR

1876.

Place DU MARCHÉ SOREL

Place DU MARCHÉ SOREL

Le soussigné fournira aux personnes qui le désireront, tous les draps, etc., à meilleur marché que dans tout autre magasin.

A. BOUCHER,
MARCHAND-TAILLEUR,
Sorel, 26 octobre 1872.—1an.

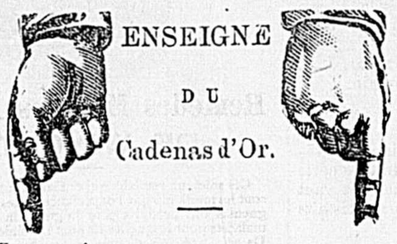

ENSEIGNE DU Cadenas d'Or.

Ferronnerie,
Coutellerie,
Articles Electro-plaqués,
Corniches et rouleaux pour fenetres,
Baguettes de cadres et d'escaliers,
Couchettes en fer lattu,
Poeles de cuisine et de passage,
à bois et à charbon

Aussi agent du célèbre *Sapolio* pour nettoyer les cuivres, ferblanterie, les vitres, ôter les taches de sur le marbre, etc., etc.

L. J. A. SURVEYER,
534, RUE CRAIG.
Montréal, 26 juillet 1872.—1an.

FORGE.

AUGUSTIN PORTELANCE,
Rue Charlotte—SOREL.

Là où l'on se procure le meilleur ouvrage à Sorel à des prix modérés et à des conditions libérales, ainsi que du charbon de forge de première qualité, du fer de toutes espèces et de l'acier.

On trouvera aussi des roues de voitures de plusieurs proportions.

Ferrures pour bateaux-à-vapeur, Moulins, etc., et tout ce qui est nécessaire aux bâtiments, et en général toutes espèces d'ouvrages en fer garanti être de la meilleure qualité possible; réparation de boulloires et tuyaux neufs.

Il se flatte de pouvoir mériter une large part du patronage public.

Augustin Portelance.

Sorel, 15 Octobre 1872.—1an.

ELZEAR DROLET,

CARROSSIER,

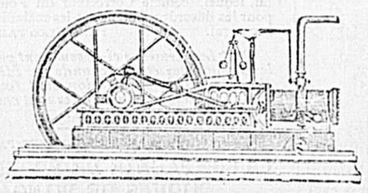

Sorel,

Informe le public en général qu'il est devenu propriétaire de l'ancien établissement de M. Hubert Drolet, et qu'il aura constamment en vente un grand nombre de

VOITURES D'HIVER ET D'ETE,

faites avec toute l'élégance voulue et d'après les modèles les plus recherchés.

DE PLUS :

Il est prêt à faire toutes especes de voitures sur commande suivant le goût des gens.

Il ose compter sur un encouragement libéral la part de tout le public, et il espère que les

anciennes pratiques de M. Hubert Drolet

lui continueront leur patronage. Ses prix seront modérés, et ses conditions faciles.

Ainsi, que tous ceux qui ont besoin de

BELLES ET BONNES VOITURES,

s'empressent de visiter l'établissement de

ELZEAR DROLET,
RUE CHARLOTTE, Sorel
Sorel 10 juillet 1872—ua

MAGASIN de PEINTURE

HUILES, Etc, Etc

Le soussigné, tout en remerciant ses amis et le public en général de l'encouragement qu'il en a reçu depuis qu'il a ouvert son établissement de

Peintures, Huiles,
Vernis, Verres à Vitres,
Glaces de Miroirs,
Teintures, Coal Tar,
Ciment,
Platre pour la terre, Lampes,
Cheminées de Lampes

MONTREAL

259, RUE ST. PAUL

Près de la Rue St. Vincent,

A l'Enseigne de la Lampe, du Baril de Peinture et du Pinceau, etc.

Sollicite de nouveau à faire une visite à son établissement et voir les différentes Peintures, etc., qu'il reçoit actuellement des bâtiments venant d'outre-mer et dont il dispose à très bas prix.

L. ETOURNEUX.
28 Juillet 1871.—ua.

LIFE ASSOCIATION OF SCOTLAND.

ETABLIE EN 1838.

BUREAU PRINCIPAL POUR LE CANADA, 99, RUE ST. JACQUES, MONTRÉAL.

Cette association offre à ceux qui ont l'intention de s'assurer les avantages d'une stabilité irréfutable et d'une administration soigneuse. Placements de première classe seulement. Polices sujettes à aucune erreur.

Fonds placés.....	$9,201,674
Réclamations payées au-dessus de	11,000,000
Revenu annuel.....	1,841,165
Polices en force.....	43,350,560

Richd. Bull, Secrétaire.—D. Murray, Inspecteur,
W. H. Chapdelaine, N. P., agent à Sorel.
L. Tranchemontagne, " " Berthier.
M. O'Heir, " " St. Gabriel de Brandon.
J. Cooke, " " Drummondville.

Terres à Vendre.

M. Alexis Antaya offre en vente une terre située au Chenal-du-Moine, de la contenance d'un arpent et trois perches et demie de largeur sur quarante arpents de profondeur, avec maison, granges, etc; ainsi qu'un autre terrain à bois situé dans l'Ile Lapierre, de huit arpents en superficie. Pour conditions, s'adresser à ce bureau.

Sorel, le 3 Fév. 1876.—3m.

Vin de Quinine de Campbell

TEL QUE PREPARE PAR

KENNETH CAMPBELL & CIE.

Ce VIN de QUININE est un Tonique fortifiant, agréable et stimulant, possédant toutes les vertus bien connues de la Quinine, combinées judicieusement avec les propriétés médécinales d'un bon Vin Sherry et de plusieurs Toniques Aromatiques. C'est un spécifique ou remède excellent pour

La Debilité Générale, La Perte d'Appetit, L'indigestion, Douleurs Miasmatiques, Fièvres Typhoïdes et autres Accès de Fièvre,

Et pour toutes les maladies et conditions du système où il est nécessaire d'employer un Tônique febrifuge et antiperiodique. Le Vin de Quinine a reçu l'approbation et est recommandé et prescrit par six des plus célèbres médecins de Montréal à qui il a été soumis.

20 Novembre 1875.

BELLE

Propriété a Vendre

—A—

ROXTON FALLS, P. Q.

Le soussigné offre en vente une magnifique propriété, située à environ trois milles du florissant village de Roxton Falls. Le chemin de fer "Drummond & Arthabaska," maintenant en voie de construction, doit passer près de la propriété. Un moulin-à-scie, deux maison et dependances sont dessus construits. Le terrain comprend trente arpents en superficie, dont une partie est défrichée, et le reste en bois debout Il y a dans le moulin une magnifique scie ronde, et une machine-à-bardeaux de la célèbre manufacture Fréchette, toutes deux presque neuves, n'ayant été posées que dernièrement.

Pour les conditions, qui seront très-libérales, s'adresser au soussigné, ou à M. G. Gendreau Hôtel Union, Roxton Falls.

LOUIS GENDREAU,
Sherbrooke
21 octobre, 1875.—jno.

AU MAGASIN

DE

M. CYRILLE MONGEON

Vu la crise que nous traversons, le soussigné écoulera le reste de son stock **a 15 par 100** à meilleur marché que les prix ordinaires. Les personnes qui ont des emplettes à faire devront profiter de ce grand avantage.

Il vient de recevoir son assortiment de Marchandises des premieres maisons Anglaises, et il attire l'attention sur les effets suivants :

50 Pièces BEAVER noir et couleurs assorties.
100 do DRAPS Pilot, $1.00, $1.50 et $2.00
500 do TWEEDS Canadiens et Anglais, 60 80 cts. $1.50.
100 do Flanelles à chemise, couleur assortie, 25 et 50 cts.
50 do do rouge, Canadienne, 20 et 30 cts.
2 do INDIENNE de 8 et 12 cts.
4 Balles de COTON d'Hochelaga, de 6, 7, 8 et 10 cts.
4,000 HABILLEMENTS d'hommes, $6, $8 et $10.

Et une foule d'autres articles trop longs à énumerer.

Aussi, ceux qui voudront s'acheter des HABITS et qui n'en trouveraient pas de prêts parmi ceux du Magasin, n'auront qu'à laisser leurs ordres et mesure, et tout sera promptement executé.

ALLEZ VOIR

M. CYRILLE MONGEON.

EN FACE DE LA PORTE CENTRALE DU MARCHÉ.

SOREL.

Sorel, 26 octobre 1875.—3m

MERILLEUR & Cie.

ONT TRANSPOTE LEUR MAGASIN AU

No. 652, RUE CRAIG,

(Pres de la Rue Bleury)

OU ILS AURONT UN ASSORTIMENT CONSIDÉRABLE D

Poêle, Fournaises, Couchettes de Fer,

SOMMIERS A RESSORTS, MATELAS,

Réfrigérateurs et Coffres à la glace,

Machines a Laver et a Tordre le Linge,

et un assortiment général d'Ustensiles de Ménage.

AUSSI :

Jets d'eau de toutes grandeurs et qualités. C'est notre maison qui a fourni et posé la plupart des jets d'eau à Montreal.

Montréal, 1er juin 1875.

A louer.

Plusieurs bons logements à louer. S'adresser au soussigné.

CYRILLE LABELLE
Sorel 30 août 1874.

L. A. P. BARTHE,

Courtier en Stock et Agent Général.
BUREAU
235, RUE St. JACQUES, 235,
MONTREAL.
octobre 1874.—1m,24

RELIURE, RELIURE

Si vous avez des livres à faire relier adressez-vous a l'établissement de la

Gazette de Sorel

Nous avons actuellement un excellent relieur. Les livres qui ne seraient pas reliés tels que vous l'aurez demandé seront refaits à votre satisfaction et sans charge extra. Les prix sont les mêmes qu'à Montréal.

Comme c'est une nouvelle industrie locale, nous espérons obtenir tout le patronage du district de Richelieu.

Sorel, 24 nov. 1875.—ua.

ELECTRICITE!

L'huile électrique supérieure de Thomas! Valant dix fois son poids d'or

La douleur ne saurait tenir là où on l'emploie. C'est la médecine la moins chère qu'on ait jamais faite. Une dose guérit le mal de gorge ordinaire. Une bouteille a guéri la bronchite, avec cinquante cents de cette médecine, on a guéri un vieux rhume Elle guérit de suite la catarrhe, l'asthme et le croup. Avec cinquante centins de cette médecine, on a guéri une douleur dans le dos, et, avec la même quantité, on a guéri un membre difforme depuis huit ans. Ce qui suit est des extraits de quelques unes des nombreuses lettres reçues des différentes parties du Canada qui, nous le croyons, devront satisfaire les plus sceptiques! J. Collard, de Sparta, Ont., ecrit: "Envoyez moi 6 doz. de l'huile Electrique de Thomas; j'ai vendu tout ce que j'ai eu de vous, et il m'en faut de nouveau; ce remède guérit merveilleusement." Wm. McGuire, de Franklin, écrit: "J'ai vendu tout ce que l'agent à laissé; l'huile opère comme un charme;—d'abord il se vendait tranquillement, mais il prend très bien à présent." H. Cole, de Iona, ecrit: "Veuillez m'envoyer 6 doz. de l'huile Electrique de Thomas; je n'en ai presque plus; il n'y a rien pour l'égaler. Tous ceux qui s'en sont servis le recommandent hautement." J. Bedford, Thamesville, écrit: Envoyez de suite une nouvelle provision d'huile Electrique; je n'en ai plus qu'une bouteille. Je n'ai jamais rien vu se vendre aussi bien et donner tant de satisfaction au public." J. Thompson, Woodward, écrit: Envoyez moi encore de l'huile Electrique, j'ai tout vendu ce que j'en avais. Rien ne prend comme cela." Miller & Reid, Ulverton, P. Q., écrivent: "L'huile Electrique gagne une grande réputation ici, et tous les jours on en demande. Envoyez-en une nouvelle provision sans délai." Lemoyne, Gibb & Co., Buckingham, P. Q., écrivent: "Envoyez-nous une grosse d'Huile Electrique. Nous trouvons qu'il prend bien."

Vendue par tous les marchands de médecines. Prix, 25 centins.

S. A. THOMAS Phelps, N. Y.,
Et NORTHROP & LYMAN, Toronto, Ont.
seuls agents pour la Puissance
NOTE—*Eclectrique*.—Choisie et électrisée.

DEPARTEMENT DES DOUANES.

Ottawa 3 Mars 1875.

L'ESCOMPTE AUTORISE sur les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 13 pour cent.

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.

J. JOHNSON,
Commissaire des Douanes.
Mars 1876.

PHARMACIE

DE

E. PROVOST & Cie.

No. 62, RUE AUGUSTA.

Vient d'être reçue à cette pharmacie une quantité de remèdes, médecines patentées et autres articles de pharmacie. Nous aurons les pilules purgatives bien connues du Dr. Provost, recouvertes de sucre, aussi les pilules recouvertes en sucre composées des toniques les plus énergiques tels que Iodure de fer, Quinine, Phosphore, Strichnine, diversement combinés suivant les maladies. Ces remèdes réussissent très-bien dans les cas de débilité du système nerveux causée par maladie ou par excès du travail, surtout intellectuel.

E. PROVOST & CIE.
Sorel, 29sept. 1875.—jno.

A Vendre ou a Louer,

Un engin en bon ordre.

S'adresser à
CYRILLE LABELLE.
Sorel, 22 avril 1875.

A VENDRE

A LA

Librairie de "La Gazette."

Les Débats sur la Confédération en français.
Do en anglais.
Reliés.
Sorel 20 avril 1875

Avis de Déménagement.

MM. GAUCHER & TELMOSSE,

IMPORTATEURS,

MONTREAL,

ont transportés leurs Magasins, dans les nouvelles bâtisses,

NOS. 242 ET 244, RUE ST. PAUL,

En face de la rue St. Vincent,

ET

Nos. 197 197½ et 199 rue des Commissaires

Où ils continueront le commerce d'Epiceries, Vins, Spiritueux, Provisions, Farine, Lard, Saindoux.

Messieurs les Marchands, Hôteliers et Boulangers de la ville et de la campagne, sont spécialement invités à venir visiter leur assortiment, qui sera des plus considérables et à des prix très-bas.

17 Mars 1875.—ua.

Assurance "Royale Canadienne."

Toute personne désirant vendre ou acheter des parts dans l'Assurance 'Royale Canadienne' et l'"Agricultural" du Canada, ou dans toute autre compagnie ou institution financière, non encore cotée à la Bourse, trouvera de grands avantages en s'adressant au bureau du soussigné, rue St. Jacques, no. 235.

L. A. P. BARTHE.

Rappe quotidien de la Bourse toujour en vue.

LUNAN'S

Lisez ce que les gens disent de ce remède populaire contre la Toux, le Rhume et les diverses affections de la Gorge et des Poumons; les lettres suivantes ne sont que des spécimens d'un grand nombre d'autres reçues journellement.

PULMONIC

La Lettre No. 40, 1er. octobre 1873, de Clément Lévesque, dit: "Le *Lunan's Pulmonic Candy* s'est montré, dans mon cas, d'une efficacité sans égale pour le soulagement de la Toux et du Rhume."

CANDY.

La lettre No. 31, 3 février 1873, de l'hon L....., alors sénateur et maintenant juge dit: "Ma fille souffrait d'un rhume fort grave qui l'affectait au point de l'empecher de dormir la nuit. J'essayai le *Lunan's Pulmonic Candy*: ses effets furent étonnants; ma fille fut soulagée sur-le-champ, le sommeil lui revint et au bout de quelques jours elle était guérie."

A vendre chez les Droguistes et Marchands en paquets de 15 et de 25 cts.

MM. Evans, Mercer & Co., sont Agents-Généraux à Montréal.

Sur réception de 25 cts., un gros paquet-spécimen de cet excellent remède sera expédié, franc de port, dans aucune partie de la Puissance.

S'adresser au propriétaire,

Wm. J. LUNAN,
Boite 37,
Sorel, P. Q.

Sorel, 12 mai 1874.—ua)

Atelier de Pierres et de Marbre

DE LA PUISSANCE.

65 A 69 ET 72 RUE BLEURY,

MONTREAL.

H. L. GODFRAY.

MARBRE POUR MONUMENTS,
TOMBES,
MORTUAIRES
MANTEAUX DE CHEMINEES,
ET
POUR MEUBLES

Et toute espèce d'ouvrages de Marbre et de Pierres pour les Cimetières.

Dessins envoyés sur application.

25 Févr. 1875.—1an.

La Gazette de Sorel

JOURNAL SEMI-QUOTIDIEN.

Publié les MARDI, JEUDI et SAMEDI de chaque semaine, en la Ville de Sorel, No. 8, Rue Georges, dans le District de Richelieu, par

G. I. BARTHE, Ecr., Propriétaire,
et
JOS. A. CHENEVERT, Imprimeur,
Domiciliés No. 36 et 75, Rue King (Du Roi)

Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis en refusant la GAZETTE à leur Bureau de Poste à l'expiration de leur semestre. Il sera aussi nécessaire d'acquitter les arrerages, s'il y en a.

Toutes correspondances, etc., doivent être adressées au Redacteur en chef, G. I. Barthe, Ecr., affranchies et munies d'une signature responsable.

Toutes correspondances d'une nature personnelle, seront considérées comme annonces et chargées à tant la ligne.

Abonnement:

EDITION SEMI-QUOTIDIENNE

Pour douze mois.....	$3.00
Pour six mois.....	1.50

EDITION HEDOMADAIRE [le Samedi]

Pour douze mois.....	$1.00
Pour six mois.....	0.50

Aucun abonnement pour moins de 3 mois.

Les personnes payant un an d'avance à l'Edition Semi-Quotidienne auront droit a un Volume valant $1 comme prime.

TARIF DES ANNONCES.

Les annonces sont toisées sur type *Brevier*

La 1ère. insertion par ligne.....	$0.10
Les insertions subséquentes par ligne	0.07
Une annonce d'une colonne avec condition pour l'année.....	$50.00
do do une ½ colonne pour l'année.	30.00
do do un quart do do....	15.00
Une annonce d'un carré sur deux colonnes, pour un an avec condition.	$30.00
do do pour six mois do...	18.00
do do pour trois mois do..	10.00
Une annonce d'une colonne pour un mois, avec condition.....	$12.00
do do une demi-colonne un mois, do	7.00
do do un quart do do do..	5.00
Adresse d'affaire, pas plus de 6 lignes, pour un an	$5.00

La circulation de *La Gazette* est aujourd'hui de près de 1,900 et le public trouvera son avantage en annonçant aux conditions ci dessus. Aucune annonce ne sera insérée à d'autres conditions.

Toute annonce sans condition sera insérée jusqu'à contre-ordre, à 8 cts. et 2 cts. la ligne. Et tout ordre pour discontinuer une annonce doit être fait par écrit.

On accordera aux pratiques une diminution libérale.

Sore 17 mars 1875.